

PECHBUSQU'info

N° 85 Décembre 2024



**Inauguration du 21 septembre
des commerces alimentaires**



Conseil municipal

- Travaux • Vie communale
- Associations • Artisans et commerces de Pechbusque • Tribune libre • Patrimoine Interco' • Vie pratique



Les informations et alertes de la Commune sont sur PanneauPocket

100% GRATUIT

100% ANONYME

SANS PUBLICITÉ



1

Téléchargez gratuitement l'application PanneauPocket sur votre store ou en flashant le QR Code

2

Recherchez ensuite sur PanneauPocket la commune, le code postal ou cliquez sur "recherchez autour de moi"

3

Cliquez sur le ❤️ pour l'ajouter à vos favoris et recevoir les notifications en temps réel



Accessible également sur ordinateur app.panneaupocket.com



Site de la commune de Pechbusque

Nous vous rappelons que la commune dispose d'un site internet : **Pechbusque.fr** que vous pouvez consulter pour trouver des informations sur la commune et vous pouvez disposer aussi d'un utilitaire sur votre smartphone PanneauPocket (voir ci-dessus).

D'autre part, pour ceux qui le souhaitent et qui ne l'ont pas encore fait ou pour les nouveaux habitants, vous pouvez nous envoyer à l'adresse suivante : **accueil@mairiepechbusque.fr**, votre adresse mail pour que vous puissiez recevoir des informations récentes et importantes très rapidement. Pour cela il vous suffit de nous communiquer votre adresse mail en précisant que vous autorisez la commune à vous communiquer des informations par ce biais et ceci afin de respecter les conditions du R.G.P.D.



PECHBUSQUE

La colline boisée

SOMMAIRE

Conseil municipal	4-9
Travaux	10-13
Vie Communale	14-17
Vie Associative	
L'ALAE	18
L'APE	18
Locaterre	19
Les Quatre Vents	20
L'A.C.C.A	20
Le Comité des Fêtes	21-22
Mosaïque	22-24
Thé à la Pech'	24-25
Artisans et commerces de Pechbusque	
26-28	
Tribune Libre	
L'IA générative	29-30
Les Savoirs du Campus	
Toulouse Ranguel	30
Les Virades de l'Espoir	31-33
Patrimoine	34-35
Interco'	35-36
Vie Pratique	37-39
À votre service	40

Comité de rédaction de Pechbusqu'info :

Didier BELAIR
David GIOTTO
Didier MARTY

Réalisation :

Imprimerie du Sicoval - Labège

Le mot du maire

Bonjour à toutes et à tous

Sans vouloir être rabat joie, en cette fin d'année 2024, où les conflits mondiaux s'éternisent voire s'intensifient souhaitons que leurs conséquences ne viennent pas nous atteindre. Nous aurons déjà à subir l'inconséquence pour ne pas dire plus, de notre haute classe politique. Quand on voit le spectacle qu'ils nous donnent en ce moment, ils semblent plus préoccupés par de futures élections que par l'état financier et économique désastreux de notre pays. Quand on pense que pour les médias, la France est un des phares du monde par nos politiques éducatives, de santé et j'en passe, au moins nous devons bien les faire rire, s'ils nous observent réellement, ce qui est à voir.

Revenons chez nous. En 2024 nous avons pratiquement terminé l'électrification des éclairages par LED. Nous avons procédé à divers petits travaux pour essayer d'améliorer le quotidien. Le cheminement le long de la route de saint Sernin et sur la partie sud du chemin Lakanal est réalisé, des finitions sont prévues pour 2025. Les circulations dans et autour du nouveau cimetière sont réalisées. Nous sommes en cours d'études pour réaménager les abords de la salle Polyvalente. Pour avoir plus de détails concernant les travaux en cours ou futurs je vous invite à lire les articles et voir les photos dans ce numéro. Et aussi à découvrir ce que nos associations ont réalisé cette année ainsi que ce qu'elles peuvent vous apporter.

Enfin, le plus gros évènement de cette année pour notre village, c'est bien sûr l'ouverture des cinq commerces Belle Vue au rond-point. L'inauguration a connu un franc succès, et il semble que la fréquentation à priori toujours en augmentation soit à la mesure de l'attente des commerçants. Nous avons aujourd'hui la chance d'avoir ces commerces de bouche implantés sur notre petite commune, beaucoup nous l'envient et se posent la question de savoir comment cela a pu se faire. Même si cela demande à revoir nos habitudes, il est important que nous en devenions clients, surtout comme les utilisateurs ont pu s'en rendre compte ceux-ci sont de qualité. De nombreux habitants des communes avoisinantes l'ont compris, suivons leur exemple.

En cette fin d'année et comme tous les ans souhaitons que cette période, hors du temps politique, soit pour vous source de quiétude, de repos et de retrouvailles familiales.

Bonnes fêtes de fin d'année à vous ainsi qu'à vos proches.

Le Maire Didier BELAIR

Conseil municipal du 19 juin 2024 :

1 - CRÉATION D'UN EMPLOI NON PERMANENT- ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITÉ

Il est nécessaire de recruter un agent contractuel pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité. Le Conseil municipal décide du recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'adjoint technique à temps non complet pour une durée hebdomadaire de service annualisée de 20 heures pour une période de 5 mois allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 janvier 2025 inclus.

2 - PRIME POUVOIR D'ACHAT :

Le décret n°2023-1006 du 31 octobre 2023 porte création d'une prime de pouvoir d'achat exceptionnelle pour certains agents publics de la fonction publique territoriale. Elle vise à soutenir le pouvoir d'achat des agents publics percevant une rémunération annuelle brute inférieure ou égale à 39 000 €.

Pour être éligibles à la prime, les agents doivent avoir été nommés ou recrutés par un employeur public à une date d'effet antérieure au 1^{er} janvier 2023 et être employés et rémunérés par un employeur public au 30 juin 2023.

La prime prévue est versée par l'employeur public qui emploie et rémunère l'agent au 30 juin 2023.

La collectivité détermine le montant de la prime, sans toutefois pouvoir dépasser des plafonds, fixés en fonction d'un barème identique à celui qui s'applique à l'État et aux employeurs hospitaliers. Le montant de la prime est réduit à proportion de la quotité de travail et de la durée d'emploi sur la période du 1^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023. Cette prime est cumulable avec toutes primes et indemnités perçues par l'agent. La prime peut être versée en une ou plusieurs fractions avant le 30 juin 2024.

Les membres du Conseil municipal décident de verser la prime de pouvoir d'achat exceptionnelle aux agents qui remplissent les conditions réglementaires selon le barème suivant :

Rémunération brute perçue au titre de la période courant du 1 ^{er} juillet 2022 au 30 juin 2023	Montant de la prime de pouvoir d'achat
Inférieure ou égale à 23 700 €	800 € (Dans la limite de 800 €)
Supérieure à 23 700 € et inférieure ou égale à 27 300 €	700 € (Dans la limite de 700 €)
Supérieure à 27 300 € et inférieure ou égale à 29 160 €	600 € (Dans la limite de 600 €)
Supérieure à 29 160 € et inférieure ou égale à 30 840 €	500 € (Dans la limite de 500 €)
Supérieure à 30 840 € et inférieure ou égale à 32 280 €	400€ (Dans la limite de 400 €)
Supérieure à 32 280 € et inférieure ou égale à 33 600 €	350€ (Dans la limite de 350 €)
Supérieure à 33 600 € et inférieure ou égale à 39 000 €	300€ (Dans la limite de 300 €)

3 - OCTROI DE CHÈQUES CADEAU EN FAVEUR DU PERSONNEL :

Afin de remercier chaque acteur du service public municipal pour son implication et investissement tout au long de l'année et dans le cadre de l'action sociale envers les agents, il est proposé d'offrir à chaque agent 100 € de bons d'achat à l'occasion des fêtes des mères et pères ainsi que 190 euros à l'occasion des « fêtes de fin d'année ».

4 - ATTRIBUTION DE COMPENSATION :

Le produit de la fiscalité perçu par le Sicoval est partiellement reversé aux communes sous forme d'attribution de compensation (AC) pour tenir compte des charges et produits rattachés aux compétences transférées.

Le Sicoval a délibéré le 15 avril 2024 pour voter le montant de l'attribution de compensation pour 2024. Il convient désormais à chaque conseil municipal de se prononcer. Le reversement de l'AC s'effectue par douzième dès le mois de janvier et nécessite une délibération du Conseil de Communauté autorisant la Trésorerie à réaliser ces opérations.

Calcul des AC 2024 :

Les montants d'AC au titre de l'année 2024 correspondent aux montants d'AC résultant des transferts successifs de compétences à 2011, desquels sont retranchés les retenues liées aux transferts postérieurs à 2011 :

- la retenue en investissement et fonctionnement relative au transfert de la compétence voirie et stationnement d'intérêt communautaire,
- la charge nette globale issue du transfert de compétence de la gestion des aires d'accueil des gens du voyage. Les communes concernées sont Auzerville-Tolosane, Castanet-Tolosan, Escalquens, Labège et Ramonville-Saint-Agne,
- la retenue prévisionnelle pour la gestion des eaux pluviales urbaines,
- le coût des services communs de mise à disposition de personnel et de commande publique constaté en 2023. Ce prélèvement sur AC concerne les communes de Castanet-Tolosan, Deyme, Labège, Lauzerville, Montlaur,
- la retenue relative au service commun d'instruction et de dématérialisation des autorisations du droit des sols.

Précisions relatives à la compétence voirie

Le groupe opérationnel finances du Sicoval du 14 décembre 2023 et le bureau communautaire du 16 janvier 2024, ont validé et généralisé une solution établie à partir du bilan de la voirie depuis la prise de compétence en 2012.

Cette méthode consiste en :

- la stabilisation du montant de la retenue voirie en AC de fonctionnement pour améliorer la prévisibilité des budgets de fonctionnement sur plusieurs années,

- l'application d'une AC d'investissement pour les éventuels besoins de financement complémentaires, sans montant plafonné,
- la constitution éventuelle de provisions capitalisables pour les travaux à venir si les travaux de l'année n'étaient inférieurs au montant de la retenue stabilisée.

Ces travaux sont constitués :

- des travaux d'entretien

Le Conseil de Communauté a approuvé la modification du financement des travaux de fonctionnement de la voirie (mutualisation). Cette modification, effective depuis le 1^{er} avril 2017, a acté une retenue sur l'attribution de compensation annuelle au titre des travaux de fonctionnement (hors balayage et fauchage) calculée sur le linéaire de voies communales ainsi que sur leurs catégories de trafic (linéaire de voirie urbaine, campagne et rase campagne). Cette catégorisation sert à pondérer les différents linéaires. Le diagnostic voirie a servi de base pour cette catégorisation.

- des travaux de balayage et de fauchage

Par délibération le Conseil de Communauté a validé, à partir de 2019 et afin d'assurer la sécurité dans le cadre de la compétence voirie, le principe de prélèvement annuel fixe sur l'attribution de compensation pour le fauchage et le balayage.

Pour le balayage, la participation de chaque commune est calculée sur la base d'un passage par an sur la totalité du linéaire de voies communales.

Pour le fauchage, la participation de chaque commune est calculée sur la base de deux passages par an sur la totalité du linéaire de voies communales fauchables.

Le Conseil municipal, approuve les montants des enveloppes de travaux d'investissement de la voirie, les montants des travaux de fonctionnement de la voirie pour le balayage, le fauchage et l'entretien mutualisé de la voirie, les montants des AC 2024.

5 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE EXCEPTIONNELLE DE 300 € À L'ASSOCIATION LOCATERRE :

Le Conseil Municipal a été sollicité par l'association Locaterre pour l'attribution d'une subvention concernant leur projet « Quand l'hiver sera chaud ». L'évènement a eu lieu le 27 avril sous forme de pièce de théâtre, avec la participation de 7 acteurs.

Cette subvention exceptionnelle servira à la participation du financement complémentaire du projet « Quand l'hiver sera chaud ».

Considérant l'intérêt de ce projet, le Conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention d'un montant de 300 € à l'association Locaterre.

6 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE EXCEPTIONNELLE DE 400 € À L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES :

Le Conseil Municipal a été sollicité par l'association des parents d'élèves pour l'attribution d'une subvention complémentaire exceptionnelle pour l'installation d'une ferme pédagogique le 24 juin 2024.

Le Conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention d'un montant de 400 € à l'association des parents d'élèves.

7 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE EXCEPTIONNELLE DE 200 € À L'ASSOCIATION THÉ À LA PECH :

Le Conseil Municipal a été sollicité par l'association « Thé à la Pech » pour l'attribution d'une subvention complémentaire exceptionnelle afin d'organiser des événements en partenariat avec le comité des fêtes et l'APE.

Les membres du Conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention d'un montant de 200 € à l'association « Thé à la Pech ».

8 - CONVENTIONS DE PRESTATION DE SERVICES POUR LA FOURNITURE DE SERVICES ET OUTILS EN SYSTÈMES D'INFORMATION AUX COMMUNES DU SICOVAL :

Le Sicoval mène depuis 2022 une réflexion, partagée avec les 36 communes du territoire, sur la maturité des systèmes d'information communaux. Les nombreux échanges menés en 2023 ont permis d'identifier un besoin d'accompagnement portant prioritairement sur la cybersécurité, le partage d'information, l'achat, le maintien en condition opérationnelle des systèmes et le support aux agents. Cette réflexion a également conduit à distinguer les besoins et donc les modalités de mutualisation selon l'organisation et la complexité des systèmes d'informations communaux.

Ainsi, les 4 communes disposant d'un service dédié à la gestion des systèmes d'information (DSI) ont une maturité de leurs systèmes permettant d'envisager la mutualisation comme une mise en commun d'ingénierie communale et intercommunale. Les 32 autres communes ont davantage besoin d'une mutualisation de moyens, sous la forme d'une prestation de services. Cependant, au sein même de ces communes, les attentes et moyens sont tels que deux offres de prestations de services paraissent nécessaires.

Par conséquent, les trois niveaux de prestation de services suivants sont proposés :

- Un socle de base pour les 36 communes ;
- Un lot de services avancés pour les communes « sans DSI » incluant le socle de base ;
- Un lot de services avancés pour les communes « avec DSI » incluant le socle de base.

Ainsi, toutes les communes pourront accéder gratuitement au socle de base articulé selon 4 grands axes :

- Les premiers conseils de sécurisation des systèmes d'information ;
- Plateforme interactive de sensibilisation à la cybersécurité ;
- La transmission d'informations via une plateforme dédiée ;
- Et l'accès à des achats optimisés dont le support et la maintenance.

Parmi les communes sans DSI, celles souhaitant disposer de moyens humains dédiés à la gestion de leur SI pourront, moyennant une participation financière, accéder aux services complémentaires suivants :

- Diagnostic de premier niveau en cybersécurité accompagné de mesures de remédiation ;
- Sensibilisation en présentiel, étude personnalisée et proposition de sauvegarde externalisée ;
- Echanges, veille technique et juridique spécifique et maintien de la connaissance du SI ;
- Gestion de la relation fournisseurs, suivi de la prestation de support informatique ;
- Proposition et accompagnement à la mise en place de logiciels métiers ;
- Construction d'une feuille de route des achats, recueil de besoins et aide à la mise en œuvre.

Concernant les communes avec DSI, elles pourront, via une participation de leurs agents SI à la fourniture des services mutualisés dans sa globalité, accéder également à une offre de services complémentaires tenant compte de leur maturité :

- Mise en place d'outils de sécurité avancés et sensibilisation en présentiel ;
- Accompagnement à la gestion de crise et à la continuité d'activité ;
- Partage d'expériences et d'études, veille technique et juridique spécifique ;
- Proposition d'harmonisation de logiciels métiers ;
- Co-construction d'une feuille de route des achats et recueil de besoins.

Ces premiers services auront vocation à s'étoffer au fil du temps.

Le suivi de ces prestations mobilisera des ressources du Sicoval. Toutefois sa mise en œuvre est également subordonnée au recrutement d'un agent qui assurera une fonction de référent technique pour les communes sans DSI. Ce recrutement porterait sur un contrat à durée déterminée de 3 ans, soit sur la durée de la phase expérimentale de cette démarche.

Afin de limiter l'effort financier du Sicoval dans cette démarche, une contribution annuelle est demandée aux communes volontaires souhaitant bénéficier des services avancés :

- Pour les communes sans DSI, cette contribution sera appelée en fonction du nombre d'habitants sur une base de 0,5 € / habitant la première année, de 1 € / habitant la deuxième et de 1,2 € / habitant la troisième.
- Pour les communes avec DSI, cette contribution sera de 24 jours par an et par commune.

Il en résulte deux types de conventions différentes proposées en annexe.

Compte tenu de l'engagement des services du Sicoval dans

cette démarche et de la limite des moyens mobilisables sur cette phase expérimentale, l'adhésion à ces prestations de services avancés ne pourra pas être accordée à toutes les communes dès la première année. La priorité sera donnée en 2024 aux communes ayant participé à la co-construction initiale et ayant signé des lettres d'engagement en ce début d'année. Les autres communes seront intégrées au dispositif en fonction des ressources restant disponibles et bénéficieront des services du socle de base en attendant. L'engagement est prévu jusqu'au 30 juin 2027 avec possibilité de sortie sans frais le 31 décembre 2025. Des bilans seront réalisés tous les 6 mois sur cette phase expérimentale du projet.

Le Conseil municipal approuve la création de cette prestation de service, le recrutement du référent technique et valide le principe et le tarif de la contribution des communes volontaires.

9 - CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICE DE CONTRÔLE DES DÉBITS ET PRESSIONS DES POTEAUX INCENDIE :

Dans leur mission de lutte contre les incendies, les sapeurs-pompiers doivent trouver l'eau nécessaire à la réalisation de leurs missions sur les lieux même du sinistre. En vertu de ses pouvoirs de police, le maire a la responsabilité d'organiser la lutte contre les incendies sur son territoire. Dans le cadre de sa compétence eau potable, le Sicoval est sollicité par les communes pour réaliser la mesure du couple débit-pression sur les poteaux incendie afin de répondre aux exigences du règlement départemental de la défense extérieure contre l'incendie de la Haute-Garonne.

Depuis 2011, ce règlement impose aux communes la réalisation de ces mesures, précédemment effectuées par le SDIS. Dès lors, les communes ont conventionné avec le Sicoval pour la réalisation de cette prestation. Suite à des évolutions sur les modalités de réalisation de ces mesures et notamment leur périodicité, il est nécessaire aujourd'hui de résilier la convention actuelle afin d'établir une nouvelle convention. Le SDIS a modifié en 2023 la périodicité maximale de mesure débit-pression et la fixe à 3 ans contre 2 ans jusqu'à présent.

La nouvelle convention intègre également la mise à jour des tarifs, la nouvelle durée de la convention et les modalités de réalisation des travaux. Les tarifs appliqués pour les mesures sont ceux du Réseau 31 et sont mis à jour annuellement. Pour les travaux éventuels de réparation sur les poteaux incendie, un devis préalable et au réel des travaux, sera établi et soumis à validation de la commune. Le Conseil municipal abroge la délibération 2016-56 et autorise la signature de la nouvelle convention.

10 - RENOUELEMENT CONVENTION GROUPEMENT DE COMMANDE ACHAT DE FOURNITURE DE GAZ NATUREL 2026-2029 :

Le marché de fourniture de gaz naturel pour lequel il a été constitué un groupement de commande, arrivera à échéance le 31 décembre 2025. Le Sicoval propose de constituer à nouveau un groupement de commande sur le même principe, pour assurer la fourniture de gaz des 4 années suivantes de 2026 à 2029.

Le comité achat du Sicoval a validé la stratégie suivante :

- Absence de demande de Garantie d'Origine Biogaz, du fait du surcoût très significatif et de la restriction de concurrence induite, tous les fournisseurs n'étant plus disposés à en proposer sur nos volumes
- Maintien des tarifs en cas de fermeture ou ajout de compteurs, dans la limite de 10 % du volume global
- Notification de l'accord cadre aux attributaires au 4^e trimestre 2024, permettant le lancement d'un premier marché subséquent dès début 2025

Le Conseil municipal décide de renouveler la convention groupement de commande achat de fourniture de gaz naturel.

11 - RENOUELEMENT AIRES DE JEUX :

Suite au contrôle annuel des aires de jeux de la commune, par le Sicoval, il a été relevé que certains sols ne répondaient pas favorablement au test HIC et que l'un des jeux a été classé dangereux avec l'interdiction d'accès immédiat. Ce jeu est à disposition de l'école durant le temps scolaire et ouvert au public les mercredis après-midi, week-ends et vacances.

A cet effet, il est proposé de renouveler le jeu et de changer les sols. Le coût des travaux (installation et fourniture des jeux, mise en place du revêtement des sols) est estimé à 35 000 € TTC

Le Conseil municipal arrête la dépense de 35 000 € TTC pour le renouvellement de jeu et sols et sollicite toutes subventions.

12 - MODIFICATION STATUTAIRES DU SYNDICAT MIXTE DE RÉHABILITATION DE L'ANCIENNE DÉCHARGE DE DRÉMIL-LAFAGE (SMRAD) :

Il convient d'approuver les modifications statutaires du SMRAD visant le périmètre avec la désignation de ses membres est ainsi modifié : « En application du CGCT, et notamment de ses articles L5211-5 et suivants, L5711-1 et suivants relatifs aux syndicats mixtes, il est formé entre :

- L'établissement public de coopération intercommunale (EPCI) de la Communauté de Communes des Coteaux de Girou (communes de Bonrepos-Riquet, Gaure, Lavalette, Saint-Marcel-Paulel, Saint-Pierre)
- Et les communes : d'Aigrefeuille, d'Aurin, d'Auzeville-Tolosane, D'auzielle, de Beaupuy, de Bourg-Saint-Bernard, de Castanet Tolosan, de Clermont-Le-Fort, de Drémil-Lafage, de Flourens, de Goyrans, de Labège, de Lacroix-Falgarde, de Lanta, de

Lauzerville, de Mervilla, de Montcarbier, de Mondouzil, de Mons, de Pechabou, de Pechbusque, de Pin-Balma, de Preserville, de Quint-Fonsegrives, de Ramonville Saint-Agne, de Rebigue, de Saint-Orens-de-Gameville, de Saint-Pierre-De-Lages, de Sainte-Foy-d'Aigrefeuille, de Tarabel, de Teulat, de Vallesvilles, de Vieille-Toulouse, de Vigoulet-Auzil.

Un syndicat mixte qui porte le titre de « Syndicat Mixte pour la Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage ».

L'article 5 visant la représentation est ainsi modifié : « Le syndicat est administré par un Comité composé de délégués titulaires élus par les assemblées délibérantes des communes et du groupement de communes associés selon les modalités suivantes :

- La Communauté de Communes des Coteaux du Girou : 5 délégués (soit 1 délégué par commune)
- Les Communes :
De 1 à 5 000 habitants : 1 délégué par commune,
De 5 001 habitants et plus : 2 délégués par commune.

Les valeurs de population à considérer sont celles de la population totale légale publiées par l'INSEE pour l'année du renouvellement général des conseils municipaux. Des délégués suppléants désignés dans les mêmes conditions, pourront, en cas d'absence de délégués titulaires représentant la même collectivité adhérente, les remplacer ».

Le Conseil municipal approuve l'adhésion des communes de AURIN, BOURG-SAINT-BERNARD, LANTA, PRESERVILLE, SAINT-PIERRE-DE-LAGES, SAINTE-FOY-D'AIGREFEUILLE, TARABEL et VALLESVILLES et les modifications statutaires du Syndicat Mixte de Réhabilitation de l'Ancienne Décharge de Drémil-Lafage concernant ses articles 1 et 5 tel que mentionné dans la délibération

13 - AVENANT N°4 AU CONTRAT DE GESTION ET D'ANIMATION DE SERVICES SOCIAUX, RÉCRÉATIFS ET D'ÉDUCATION :

Le marché public relatif à la gestion et l'animation des ALAE se termine au 31 août 2024.

La collectivité a décidé de prolonger le marché initial pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, soit de 12 mois, afin que le renouvellement du marché soit passé dans les meilleures conditions possibles.

Le Conseil municipal décide de prolonger le marché initial pour la période du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025

14 - MODIFICATION DES STATUTS DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU SICOVAL :

Aménagement, gestion et valorisation des itinéraires de promenade et de randonnée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération

La Communauté d'agglomération a compétence dans ce domaine pour les études, l'aménagement, le financement, pour des itinéraires de randonnée à l'usage pédestre, équestre ou cycliste, la signalisation, la promotion et la

valorisation de l'ensemble du réseau de randonnée, la gestion, l'entretien et la conservation des chemins pour un usage de la randonnée non motorisée.

Cette compétence inclut la révision et la modification des plans des chemins de randonnées qui donneront lieu à une actualisation des annexes en conseil de communauté. Les conseils municipaux des communes membres disposent d'un délai de 3 mois à compter de la notification pour délibérer sur cette modification statutaire.

Le Conseil municipal décide d'approuver la modification des statuts du Sicoval.

15 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION COMPLÉMENTAIRE EXCEPTIONNELLE DE 600 € AU COMITÉ DES FÊTES :

Le Conseil Municipal a été sollicité par le Comité des fêtes de Pechbusque pour l'attribution d'une subvention complémentaire exceptionnelle afin d'organiser la soirée de l'été et celle de la rentrée.

Le Conseil municipal décide de l'attribution d'une subvention d'un montant de 600 € au Comité des fêtes.

Conseil municipal du 9 octobre 2024 :

1 - ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION EN SANTÉ PROPOSÉE PAR LE CDG31 :

Les centres de gestion concluent pour le compte des collectivités territoriales un contrat afin de couvrir pour leurs agents, les risques liés au titre de la protection sociale complémentaire santé.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) a réalisé une procédure de mise en concurrence pour l'obtention d'une convention de participation en Santé et que celle-ci a été attribuée à la MNT (Mutuelle Nationale Territoriale). La collectivité décide d'adhérer à cette convention de participation, étant précisé que sa durée est de 6 ans et prorogeable un an à compter du 1^{er} janvier 2025.

La participation de l'employeur obligatoire dans le cadre de ce dispositif est fixée à 40 €/mois et par agent

Il est précisé que l'adhésion pour les agents communaux n'est pas obligatoire et qu'il revient à chacun d'y adhérer volontairement.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation en Santé mise en place par le CDG31 et attribuée à la MNT.

2 - ADHÉSION À LA CONVENTION DE PARTICIPATION EN PRÉVOYANCE PROPOSÉE PAR LE CDG31 :

Les centres de gestion concluent pour le compte des col-

lectivités territoriales un contrat au titre de la protection sociale complémentaire prévoyance.

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Haute-Garonne (CDG31) a réalisé une procédure de mise en concurrence pour l'obtention d'une convention de participation en Prévoyance et que cette convention de participation a été attribuée au Groupement Alternative Courtage (courtier)/TERRITORIA (Mutuelle). La collectivité décide d'adhérer à cette convention de participation, étant précisé que sa durée est de 6 ans et prorogeable un an à compter du 1^{er} janvier 2025.

La participation de l'employeur obligatoire dans le cadre de ce dispositif est fixée à 21 €/mois et par agent

Il est précisé que l'adhésion pour les agents communaux à cette prévoyance n'est pas obligatoire et qu'il revient à chacun d'y adhérer volontairement.

Le Conseil municipal décide d'adhérer à la convention de participation en Prévoyance mise en place par le CDG31 et attribuée au groupement Alternative Courtage (courtier)/TERRITORIA (mutuelle).

3 - RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023 DU SDEHG :

Le Président d'un EPCI doit adresser chaque année, avant le 30 septembre, au maire de chaque commune membre, un rapport retraçant l'activité de l'établissement.

Le Conseil municipal prend acte du rapport.

4 - ACQUISITION D'UNE DÉBROUSSAILLEUSE :

La commune envisage l'acquisition d'une débroussailleuse afin d'améliorer l'entretien des espaces verts. Cette acquisition s'inscrit dans une démarche de modernisation et d'optimisation des outils de gestion de la commune. Le devis pour cette acquisition s'élève à 1 140 € TTC.

Le Conseil municipal décide d'acquérir une débroussailleuse auprès de l'entreprise JARDIGREEN pour un montant de 1 140 €.

5 - RAPPORT LOCAL DE L'ARTIFICIALISATION DES SOLS 2021-2024 :

Dans le cadre de la mise en œuvre de la trajectoire « Zéro Artificialisation Nette » impulsée par la Loi Climat et Résilience promulguée en 2021, il est attendu que les communes dotées d'un Plan Local d'Urbanisme ou d'une Carte Communale puissent dresser un rapport triennal de la consommation d'espace observée sur leur territoire. Ce bilan doit faire l'objet d'un rapport ayant pour objectif de sensibiliser les acteurs aux enjeux relatifs à la sobriété foncière, d'accompagner le changement de modèle d'aménagement par l'observation des dynamiques de consommation d'espace, et de mettre en place un suivi de ces dernières dans le temps.

En application de l'article L.2231-1 du code général des collectivités territoriales, il est prévu que le rapport triennal relatif à l'artificialisation des sols soit présenté en conseil municipal.

Le premier rapport doit être publié dans un délai de 3 ans après l'adoption de la loi du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

En application de l'article R-2231-1 du code général des collectivités territoriales et du décret du 27 novembre 2023 relatif à l'évaluation et au suivi de l'artificialisation des sols, ce rapport dresse le bilan de la consommation des espaces naturels agricoles et forestiers.

Selon ce rapport, la consommation d'ENAF de la commune est de 0.13 ha entre 2021 et 2024 contre 5.4 ha entre 2011 et 2021. La consommation annuelle (0.04 ha/an entre 2021 et 2024) est donc en baisse par rapport à 2011-2021 0.54 ha/an.

Le Conseil municipal prend acte du débat tenu sur le rapport triennal relatif à l'artificialisation

6 - SOUSCRIPTION D'EMPRUNT D'UN MONTANT DE 80 000 EUROS À LA CAISSE D'ÉPARGNE :

Pour financer la réhabilitation du logement communal, il est décidé de contracter auprès de la Caisse d'Épargne un emprunt à taux fixe dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Montant du contrat de prêt : 80 000 euros
- Durée du contrat : 12 ans

- Taux d'intérêt : 3.90 %
- Échéances d'amortissements et d'intérêts : périodicité trimestrielle
- Mode d'amortissement : Progressif
- Frais de dossier : 400 euros
- Remboursement anticipé : possible à chaque échéance, moyennant un préavis de 10 jour ouvré et le paiement d'une indemnité actuarielle

Le Conseil municipal autorise le financement auprès de la Caisse d'Épargne afin de réhabiliter le logement communal

7 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE DE 500 € À L'ASSOCIATION « LES GENDARMES DU LAURAGAIS » :

Nous avons été sollicités par l'association « Les Gendarmes du Lauragais » pour l'attribution d'une subvention exceptionnelle afin d'organiser une soirée caritative pour célébrer la patronne des gendarmes « Sainte Geneviève ».

Les bénéfices de cette soirée serviront à acheter les cadeaux de Noël pour les enfants de la gendarmerie (88 de moins de 12 ans).

Le Conseil municipal autorise l'attribution d'une subvention d'un montant de 500 €.



POINT SUR VOIRIE (Lakanal - Bounot)

SECTEUR NOUVEAU CIMETIÈRE

À la suite de l'aménagement du parking de covoiturage réalisé à Bounot, nous avons profité de la présence des sociétés de TP pour faire réaliser un trottoir allant de la sortie du chemin traversant le lotissement de la bergerie jusqu'au rond-point. Associé au cheminement le long du Rd95 cet équipement permet d'aller à pied de Saint Sernin jusqu'aux commerces.

Pour information, nous sommes en discussion avec le SDEGH pour implanter trois bornes de recharge pour les véhicules électriques sur le parking de covoiturage.



OUVERTURE DES COMMERCES

Trois commerces ont ouvert en juin, la boucherie a suivi en août et début septembre la boulangerie. Celle-ci a modifié son projet pour réaliser le pain sur place ce qui a entraîné du retard pour recevoir et installer tout le matériel. Le 21 septembre l'inauguration a eu lieu, placée sous le signe de la fête. Très nombreux ont été les habitants des coteaux qui sont venus y participer. A 23 h les lampions n'étaient pas tous éteints. Il faut retenir l'accueil chaleureux de chaque commerce et la qualité des produits qu'ils nous ont proposés. Et de plus la voix magnifique de la jeune chanteuse de 15 ans nous a régallée de succès musicaux pour beaucoup datés d'avant le 21^e siècle.



CHEMINEMENT RD95 / Lakanal

Nous venons de réaliser un cheminement provisoire le long de la route de Saint Sernin (Rd95) et sur une partie du chemin Lakanal.

Le long de la route de Saint Sernin ce cheminement va de la sortie du lotissement de Saint Sernin (après le château d'eau) jusqu'au chemin Lakanal coté champs.

Ensuite sur le chemin Lakanal, il va du Rd95 jusqu'au chemin des Femmes.

Ceci permettra aux habitants de Saint Sernin de pouvoir se rendre à pied jusqu'aux commerces en coupant au travers du lotissement de la Bergerie.

Pourquoi provisoire ? Normalement dans le plan départemental d'aménagement de pistes cyclables et de cheminements piétonniers il est prévu la réalisation d'une voie verte allant du rond-point jusqu'à Vieille-Toulouse. Il est positionné à ce jour pour 2026, mais compte tenu des restrictions budgétaires annoncées cette date, 2026 semble optimiste et il n'est pas certain que ce projet soit maintenu. Nous aurons plus de précision lorsque le Département aura voté son budget, vers mars 2025.

SECTEUR LAKANAL / RD 95 / SAINT-SERNIN


AMÉNAGEMENTS ABORDS SALLE POLYVALENTE

Nous sommes en réflexion pour aménager les abords de la salle polyvalente pour en faire un lieu d'agrément. Il faut reconnaître qu'aujourd'hui la zone située sous la salle qui comprend le terrain de pétanque, les barres parallèles et le terrain de basket n'est pas très attrayante. Et de plus un accès direct du parking à cette zone n'existe pas. Nous avons fait appel au Conseil d'Architecture d'Urbanisme et

de l'Environnement (CAUE) pour nous apporter des idées nouvelles ou nous conforter sur le projet que nous leur avons soumis. Le CAUE devrait nous proposer trois projets vers la fin du premier trimestre 2025. Nous en avons profité pour demander leur avis sur la réhabilitation et l'utilisation de la source permanente qui coule à mi-chemin du chemin de Rouzède.

SECTEUR SALLE POLYVALENTE


Etude en cours pour l'aménagement :

- chemin piétonnier
- city stade
- Gradins
-etc

SECTEUR CHEMIN DE ROUZEDE



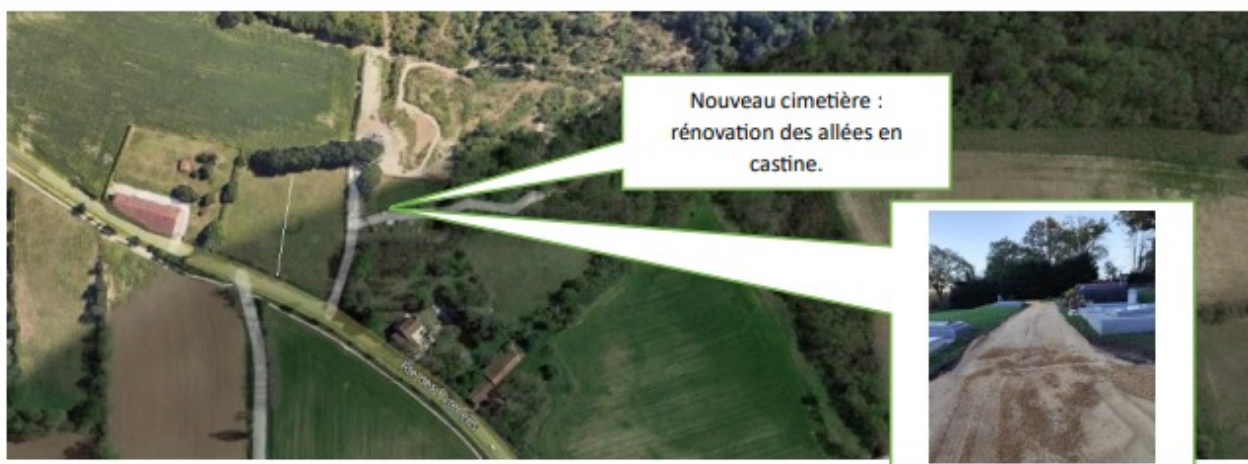
Rénovation de l'ancien lavoir
(en étude)

NOUVEAU CIMETIÈRE

Les allées du nouveau cimetière ont souffert avec le temps. Avant la fin de l'année elles seront recailloutées pour leur donner un meilleur aspect et favoriser l'absorption des

sols. De plus l'allée d'accès sera reprise pour en améliorer l'état. Lors d'un projet futur cet accès sera complètement rénové.

SECTEUR NOUVEAU CIMETIÈRE



VIDÉOPROTECTION DES COTEAUX

L'augmentation des « incivilités » (cambriolages et dépôts sauvages) sur l'ensemble des communes des coteaux nous a amené à étudier la faisabilité de l'installation de caméras sur les voiries qui donnent accès aux dix communes de nos coteaux et d'en estimer le coût. Cette mutualisation permettrait de réduire à 13 caméras leur nombre (pour information si chaque commune souhaitait s'équiper indépendamment il y aurait besoin d'une quarantaine de caméras).

L'implantation des caméras a été vue point par point avec les maires des dix communes. Elles seront toutes situées en entrée des limites des communes. Une réunion de res-

titution des études a eu lieu pour que toutes les mairies se positionnent sur ce projet.

Il faut savoir que lorsqu'une commune implante de la vidéo-protection les incivilités diminuent d'environ 80 %, l'inconvénient est que cette incivilité se reporte sur les communes avoisinantes, et qu'environ 2 ans après elles se trouvent obligées de recourir à la Vidéo-protection.

Sachant que Vieille-Toulouse s'équiperait quelle que soit la suite donnée à cette mutualisation, tirons en les conséquences pour notre village !!

PANNEAU POCKET

Un point sur l'utilisation de Panneau Pocket sur la commune. A ce jour 888 personnes ont regardé le site de Pechbusque (621 au 1^{er} janvier 2024), 469 ont Pechbusque dans leurs favoris (365 au 1^{er} janvier 2024). La journée record a été le 28 juillet 2024 avec plus de 800 lectures dans la journée. Depuis janvier 2024 il y a eu plus de 17 jours avec plus de 500 lectures dans la journée.

➤ Du 1^{er} janvier 2024 au 28 novembre 2024 :

62 988 lectures,

➤ Sur 1 an du 28 novembre 2023 au 28 novembre 2024 :

66 257 lectures.

Si vous n'avez pas encore l'application sur votre téléphone, pensez-y ! C'est gratuit et très pratique pour qui veut être tenu informé de ce qui se passe dans notre commune ou dans une autre qui a adhéré au système.

Je pense que le renouvellement de l'abonnement de la commune ne se posera pas.

AUTRES TRAVAUX

SECTEUR MAIRIE / ÉCOLE / SALLE POLYVALENTE

Rénovation de l'éclairage
du tennis par minuteur



Clôture d'une aire verte pour
l'école
Plantation d'arbres



Lancement des travaux de rénovation du 1^{er} étage de l'ancienne école



Changement du jeu

Commémoration du 11 novembre

Le lundi 11 novembre 2024 après la cérémonie religieuse en l'église de Pechbusque a eu lieu la commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 en présence du Maire, du représentant de la Gendarmerie de Castanet en la personne du Major Janer, de membres du Conseil Municipal, d'habitants de la commune et de 3 enfants, qu'il faut chaudement remercier d'avoir été présents ainsi que leurs parents.

C'est toujours important que cette mémoire perdure en espérant que d'autres jeunes enfants se joignent à eux l'année prochaine afin de pouvoir reprendre le flambeau pour faire perdurer le souvenir et promouvoir à leur tour les messages de paix. Après la lecture de la lettre du ministre des armées et du ministre des anciens combattants par le Maire, l'assemblée a assisté au dépôt de la gerbe et après avoir écouté la sonnerie aux morts et la Marseillaise a observé une minute de silence.

C'était il y a 106 ans, en 1918 à la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois de la boue des Flandres à la frontière suisse, les

clairons égrènent les notes du « cessez-le-feu ». Aux fiertés de la victoire se mêle le cortège d'ombres des « péris en terre », accompagné de ceux qui les pleurent. Ce sont ces sacrifices qui ont été commémorés aujourd'hui, auxquels sont agrégés depuis 2012 celui de tous les « morts pour la France ». Honorer leur mémoire, c'est écouter ce qu'ils nous disent encore aujourd'hui. Ils nous laissent un devoir de gratitude, de lucidité et d'espérance.

La cérémonie s'est ensuite achevée par le traditionnel vin d'honneur offert par la mairie.





Campagne de modernisation des compteurs d'eau

Dans le cadre de la modernisation du parc des compteurs d'eau, le Sicoval prévoit le remplacement des compteurs de l'ensemble des usagers du territoire par des compteurs communicants.

Les agents de Réseau 31 réalisent ces travaux du 25/11/2024 au 28/02/2025. Ils seront facilement identifiables par leur tenue de travail avec logo apparent et pourront présenter si nécessaire leur carte professionnelle.

Un courrier est envoyé à tous les usagers concernés par cette campagne. De même un document sera remis dans votre boîte aux lettres pour indiquer que le changement a bien été effectué. Ce changement s'accompagnera aussi lors de la remise en action de vos robinets de « crachotements » le temps d'évacuer l'air contenu dans les tuyauteries.

TARIFS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT 2025, 2026 etc.
L'Agence de l'Eau vient d'annoncer la modification des conditions financières de l'achat de l'eau par les régies de distribution ainsi que par les conditions d'accompagnement financières.

Pour l'eau : celles-ci seront liées à la maîtrise des fuites sur les réseaux de distribution. Actuellement les réseaux

des communes du Sicoval ont un taux de fuite d'environ 20 % en constante diminution suite aux nombreux travaux réalisés par le Sicoval ces dernières années. Ce qui place le Sicoval parmi les bons élèves au niveau national.

Pour l'assainissement : celles-ci seront liées à la qualité des rejets ultimes des stations d'épuration. Il n'est pas exclu que le nombre et le type de mesures dont le contrôle est obligatoire, augmentent avec des coûts d'analyse qui s'envoleront.

La maîtrise de la ressource en eau impose ces contraintes drastiques qui pourraient au fil des années se traduire par de fortes augmentations du coût de l'eau payée par les utilisateurs si rien n'était fait.

Les tarifs de l'eau pour 2025 seront maintenus. En revanche les tarifs pour les années suivantes sont en cours de révision. Si nous les obtenons avant l'édition de ce présent numéro nous essayerons de les intégrer.

Planning du broyeur : 1^{er} semestre 2025

La réservation se fait par téléphone ou par mail à la mairie en donnant vos nom, prénom et numéro de téléphone. Tout particulier, habitant de la commune, peut amener ses déchets verts et récupérer ou non du broyat. Les services de la mairie vous recontacteront pour fixer un RDV. Les végétaux devront être amenés au lieu du RDV.

Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin
1 M	1 S	1 S	1 M	1 J	1 D
2 J	2 D	2 D	2 M	2 V	2 L AUZEVILLE 23
3 V	3 L GOYRANS	3 L VIGOLET	3 J	3 S	3 M
4 S	4 M	4 M	4 V	4 D	4 M
5 D	5 M	5 M	5 S	5 L	5 J
6 L AUREVILLE	6 J	6 J	6 D	6 M	6 V
7 M	7 V	7 V	7 L VIGOLET	7 M	7 S
8 M	8 S	8 S	8 M	8 J	8 D
9 J	9 D	9 D	9 M	9 V	9 L
10 V	10 L AUREVILLE	10 L GOYRANS	10 J	10 S	10 M
11 S	11 M	11 M	11 V	11 D	11 M
12 D	12 M	12 M	12 S	12 L VIGOLET	12 J
13 L AUZEVILLE	13 J	13 J	13 D	13 M	13 V
14 M	14 V	14 V	14 L GOYRANS	14 M	14 S
15 M	15 S	15 S	15 M	15 J	15 D
16 J	16 D	16 D	16 M	16 V	16 L VIGOLET 25
17 V	17 L AUZEVILLE	17 L AUREVILLE	17 J	17 S	17 M
18 S	18 M	18 M	18 V	18 D	18 M
19 D	19 M	19 M	19 S	19 L GOYRANS	19 J
20 L	20 J	20 J	20 D	20 M	20 V
21 M	21 V	21 V	21 L	21 M	21 S
22 M	22 S	22 S	22 M	22 J	22 D
23 J	23 D	23 D	23 M	23 V	23 L GOYRANS 26
24 V	24 L	24 L AUZEVILLE	24 J	24 S	24 M
25 S	25 M	25 M	25 V	25 D	25 M
26 D	26 M	26 M	26 S	26 L AUREVILLE	26 J
27 L	27 J	27 J	27 D	27 M	27 V
28 M	28 V	28 V	28 L AUZEVILLE	28 M	28 S
29 M		29 S	29 M	29 J	29 D
30 J		30 D	30 M	30 V	30 L AUREVILLE
31 V		31 L	31 D	31 S	27

Fête de fin d'année à l'école

Le 28 juin, les élèves ont donné à entendre leur chorale aux parents venus nombreux les applaudir. Ils ont travaillé durant de longues semaines : apprendre les paroles, adopter la bonne position, répéter de nombreuses fois pour s'améliorer et être parfaitement en chœur. Ils avaient pu, auparavant, participer aux rencontres chorales à Castanet, sur le thème des paysages.

Franc succès pour les petits chanteurs en herbe et pour la violoniste et moment d'émotion lors du final où tous, petits et grands, étaient réunis.



Séances de piscine à Ramonville Saint-Agne

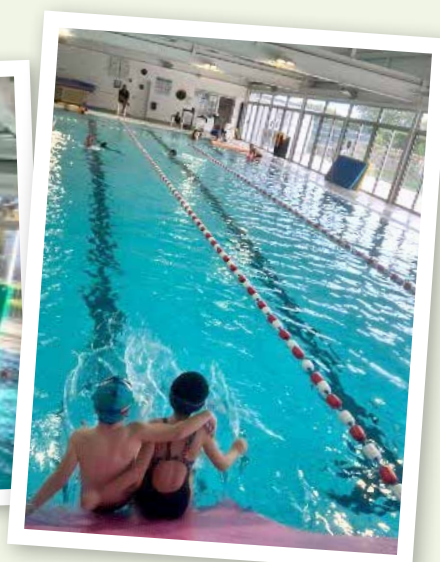
Cette année l'école de Pechbusque a changé de piscine et se rend désormais à la piscine Alex Jany de Ramonville.

Pour l'instant ce sont les GS, CP et CE1 qui y vont tous les vendredis après-midi. A partir du mardi 17 décembre, ce seront les CE2, CM1 et CM2 qui iront tous les mardis matins.

Les séances du premier groupe s'organisent sur 4 ateliers tournants, préparés par les maitresses et

menés par les parents agréés ainsi qu'un maitre-nageur qui se rend disponible pour participer aux apprentissages.

Les élèves et les enseignants sont ravis de ce changement de lieu qui améliore grandement l'enseignement de la natation et les conditions d'accueil des élèves.



À L'ÉCOLE

Une belle rencontre

Les élèves de l'école ont eu la chance de rencontrer **Marie-Constance Mallard**, une autrice et illustratrice pour les jeunes lecteurs. Cette rencontre s'est déroulée au "Thé à la Pech" à l'initiative de Céline, la maîtresse des lieux et grâce au financement de la mairie.

Marie-Constance Mallard est la créatrice de "**Violette Mirgue**" une petite souris qui fête ses dix ans d'existence. Sa première aventure s'est déroulée à Toulouse ! Normal pour un prénom qui représente la fleur emblème de Toulouse, et pour « Mirgue » qui signifie « souris » en occitan. Mais Marie-Constance est aussi la maman de "Pastelle et le club de la violette" pour les plus grands.

L'autrice a animé des ateliers pour apprendre à dessiner sa souris. Les enfants ont adoré ! Elle a lu une de ses histoires aux plus jeunes : "Une semaine pour sauver Noël." et a gentiment répondu aux questions qu'avaient préparées les plus grands.

Elle a également présenté les grandes étapes de fabrication d'un livre : la conception de l'histoire, la réalisation des illustrations, la validation par la maison d'édition, l'impression du livre et enfin la distribution de l'ouvrage dans les librairies et autres lieux de vente. Et bien sûr n'oublions pas la promotion du livre que tout auteur se doit assurer.

C'était une bien jolie rencontre. Longue vie à Violette !



Le banc de l'amitié

Le banc de l'amitié est créé en 2021 par les élèves de CE1. Il sert à se faire des copains ! Si vous n'avez personne avec qui jouer, vous vous y asseyez et vous attendez que quelqu'un vous repère et vienne vous proposer de jouer.

Il est important pour les élèves de l'école de regarder régulièrement le banc de l'amitié.

Écriture : Arthur, Jean, Kaïnan, Lilou, Lucien, Margot, Nélia, Sacha B.

Photographies : Camille P, Mathys, Thérycia



L'ALAE

Tout se passe bien sur le temps ALAÉ, nous avons changé les derniers poufs et canapés abîmés.

Une étagère va également être changée très bientôt afin que l'espace alaé intérieur, soit accueillant et optimal.

Nous allons commencer les préparations pour Noël et l'après-midi dédiée à cet évènement, ça promet d'être bien sympa !

Nous allons accueillir un lapin très bientôt au sein de l'alaé, pour le plus grand plaisir des enfants et aussi des grands ! Des ateliers pour la construction du clapier vont être mise en place, afin que les enfants soient au cœur du projet dès le début.

Les enfants ont appris la nouvelle sous forme d'énigme à résoudre, suivi d'un dépouillement afin d'expliquer le projet.

Au moment où je vous écris, plusieurs projets sont en cours sur le temps ALAÉ :

> « La boîte chaude »

- > Les cartes de vœux pour l'ehpad
- > La laïcité « libres ensemble » où fresque, guirlande, discussions... vont voir le jour pour cette thématique
- > La création du clapier
- > Les ateliers « câlinothérapie »

D'autres projets sont à venir sur l'année :

- > La restauration des bancs en bois de la cour
- > Le journal de l'alaé
- > Le carnaval
- > La semaine de la petite enfance
- > La grande lessive
- > ... Certainement de nouveaux projets vont fleurir
- > La kermesse et la fête de fin d'année

Et voilà, à très bientôt !

L'APE

L'Association de Parents d'Elèves (APE) de l'école de Pechbusque organise, avec le personnel de l'école et de l'ALAE, différents événements au cours de l'année. Elle propose et distribue des goûters aux enfants de l'école (Halloween, Noël, Carnaval...), offre un spectacle pour Noël et organise la fête de fin d'année en juin.

L'APE a ainsi proposé en juin un repas aveyronnais autour de l'aligot saucisse tout en ayant la possibilité de soutenir le Stade Toulousain pour la finale du Top 14 (retransmission du match).

Elle a récemment proposé un goûter pour Halloween à tout un tas de charmants petits monstres... et propose actuellement une vente de chocolats pour Noël. D'autres événements vont suivre.

Tout ceci est possible grâce aux cotisations parentales et municipales.

L'APE remercie donc chaleureusement les parents, la mairie et toutes celles et ceux qui donnent régulièrement un coup de main lors de ces festivités.



LOCATERRE

Locaterre intéresse de plus en plus de monde et c'est bien ainsi.

Cette association incroyable vous offre la possibilité de vous approvisionner - en achats directs bio- auprès de petits producteurs locaux ; Comment ? On commande à l'avance sur tableau partagé, on vient chercher sa commande et on règle aux producteurs.

Locaterre est également un lieu qui permet de se familiariser au changement climatique, à l'environnement, grâce à des ateliers, des films, des événements festifs ou encore des prises de paroles de spécialistes.

Dans tout ce qu'elle met en œuvre, Locaterre suit le même double objectif, de bien nourrir ses adhérents, d'une part, cela, c'est l'affaire du groupement d'achat et d'autre part, d'accompagner chacune et chacun vers des pratiques « bas carbone ».

Ces deux objectifs s'équilibrent pour le meilleur.

Forum et rentrée de septembre 2024

Depuis le Forum, ce sont près de 80 familles qui ont adhéré au groupement d'achat de Locaterre, c'est un vrai plaisir de vivre cette dynamique ! Pas d'inquiétude pour ceux qui n'ont pas encore acté leur inscription chez nous, nous pouvons accueillir jusqu'à 150 familles. Ce serait une bénédiction et un juste retour pour les producteurs.



Ambiance joyeuse et gourmande sur le stand de Locaterre lors du forum des associations

Vous avez pu y rencontrer Laureline, Muriel, Bérangère et Marie-Christine, il ne manquait plus que Jean-Pierre et l'équipe aurait été complète ! Vous pouvez même admirer les tous beaux et nouveaux tee-shirts "Locaterre".

Merci à toutes celles et ceux qui ont confectionné gâteaux, brioches, pâté, pour le brunch d'accueil.

Faire ses courses a du sens

Désormais, les commandes et les livraisons vont bon train, il est très agréable de constater votre attachement au mode d'alimentation vertueux que permet Locaterre. Vous le savez, ce que vous réglez par vos achats alimentaires va en totalité aux producteurs.

Nous le rappelons : grâce à 27 producteurs, vous avez accès à fruits et légumes de saison, fruits rouges, pains, lait, œufs, poissons, volailles, bœuf, veau, porc, agneau, laits végétaux, laitages de vache, brebis, chèvre, vins, bières, mousseux, jus de fruits, fruits secs, farines et légumineuses, huiles, pâtes, confitures, biscuits, miels, châtaignes et marrons, agrumes et autres produits du soleil

L'association LOCATERRE vous souhaite la bienvenue dans cet article

d'Espagne, tisanes et même savons, cosmétiques, lessives et plants potagers et horticoles ...

Se sensibiliser au climat et à l'environnement sans être jugé

Le programme de l'année est en cours d'élaboration ...

Première date, 1^{er} décembre 2024, nouvel atelier de Locaterre : "inventons nos vies bas carbone" :

Mission : Nous devons réduire notre empreinte carbone à grande vitesse. Mais comment y arriver ?

L'atelier Inventons nos vies bas carbone nous amène à construire des solutions et des imaginaires positifs. Ce temps fort passé en groupe, propose un dispositif original, visuel et low-tech.

A l'aide de cartes intuitives, on découvre les ordres de grandeur liés aux réalités du quotidien (alimentation, transport, logement...). Cet atelier montrera qu'on peut vivre mieux tout en répondant à l'urgence climatique. Il nous aidera à comprendre pour agir efficacement et nous amènera à changer de regard sur ce qui compte vraiment.



On s'inscrit sur une billetterie HelloAsso dont voici le lien : <https://admin.helloasso.com/locaterre/evenements/inventons-nos-vies-bas-carbone/edition/1>



Deuxième date, 02 février 2025, nouvel atelier de Locaterre : "2030 glorieuses"

Mission : catalyser un changement positif en encourageant chacun à adopter des actions écologiques et

solidaires, et en fournissant des outils pour mobiliser et inspirer son entourage.

En somme, on peut dire que des individus et des communautés équipés des connaissances et des compétences nécessaires pour faire face aux défis écologiques de notre temps pourront participer à un futur plus durable et juste.

Mais ce n'est pas tout !

En cours de réflexion, un projet autour des arbres et aussi la participation à la SPAP 2025 dans une ambiance qui se vaudra optimiste :) et sûrement d'autres choses... affaire à suivre...

L'équipe de Locaterre (le terrier) :

Laureline, Bérangère, Jean-Pierre, Muriel et Marie-Christine,

locaterre31.fr

locaterre31@gmail.com



Les Quatre Vents

Notre association, créée en 2006, organise des conférences grand public qui se tiennent actuellement en alternance entre la Salle Polyvalente de Pechbusque et la Maison des Associations de Vieille-Toulouse.

Cette année encore, vous avez été nombreux à participer à l'élaboration du programme 2024/2025 en choisissant 8 thématiques sur les 16 proposées par notre conseil d'administration.

Cette nouvelle saison a démarré avec la conférence de Sylvie Vauclair, astrophysicienne, professeur émérite à l'Université de Toulouse le 10 octobre dernier à Pechbusque sur la thématique suivante "L'Humanité à la recherche de ses origines à l'ère du télescope spatial James Webb". Ce fut un franc succès avec 88 personnes présentes à cette conférence.

LES PROCHAINES CONFÉRENCES SONT LES SUIVANTES :

Le 14 novembre 2024 à Vieille-Toulouse

"Tchang, le mystérieux ami chinois d'Hergé"

par Roland Gabillon, professeur retraité de graphisme et d'histoire de la typographie

Le 12 décembre 2024 à Pechbusque

"La reconquista"

par Daniel Baloup, professeur d'histoire médiévale à l'Université de Toulouse

Le 16 janvier 2025 à Vieille-Toulouse

"Aux origines des rites funéraires "

par Eric Crubézy, professeur d'anthropobiologie à l'Université de Toulouse et membre de l'Institut Universitaire de France

Le 13 février 2025 à Pechbusque

"Picasso, maître de l'innovation"

par Philippe Viguier, professeur émérite de littérature française, historien d'art.

Le 13 mars 2025 à Vieille-Toulouse

"Pierre de Saint-Roman le héros oublié de l'histoire de l'aviation "

par Christophe de la Fage

Le 10 avril 2025 à Pechbusque

"Vers la sécheresse en Méditerranée"

par Yves Tramblay, directeur de recherche, IRD de Montpellier, auteur du chapitre du rapport du GIEC sur la région méditerranéenne.

Le 15 mai 2025 à Vieille-Toulouse

"L'odyssée des fourmis"

par Antoine Wystrach, chercheur au CNRS, Université de Toulouse

L' A.C.C.A



Comme chaque année l'ACCA de Pechbusque (Association Communale de Chasse Agréée) et sa vingtaine de membres a rempli les missions qu'elle s'était fixées en portant un soin tout particulier à respecter des gestes afin de maintenir un environnement sécurisé tant pour les chasseurs que pour les autres usagers de la nature.

Que ce soit en battue ou en chasse à l'approche le chasseur :

- est seul responsable de son tir
- doit prendre connaissance de son environnement en repérant habitations, routes, passants, cyclistes, etc. avant tout acte de chasse
- doit identifier l'animal avant de tirer (en cas de doute on ne tire pas)
- respecter les autres usagers de la nature.

Lors d'une battue :

- celle-ci doit être signalée par des panneaux disposés tout autour du périmètre de chasse
- les chasseurs doivent porter gilet et caquette orange
- les chasseurs sont affectés à un poste qu'ils ne

doivent pas quitter sans l'autorisation du chef de battue et qu'ils doivent rejoindre l'arme dans un étui

- les miradors sont privilégiés car ils permettent d'une part une meilleure appréhension de l'environnement et d'autre part facilitent les tirs fichants
- les tirs doivent être fichants et de courte portée

Pour les chasseurs de l'ACCA la chasse est avant tout un plaisir qu'ils pratiquent dans la sobriété et le respect des autres. Comme beaucoup d'autres activités la chasse est un moyen de rencontre et de convivialité.

Toujours en relation avec la mairie et les instances cynégétiques nous nous tenons à la disposition de nos concitoyens pour réguler la population de sangliers.

Le Comité des Fêtes



Le Comité des fêtes vous remercie d'avoir participé à ses événements tout au long de l'année 2024 et nous espérons que vous y avez pris autant de plaisir que nous.

RÉTROSPECTIVE SOUVENIRS DU SECOND SEMESTRE

EN JUIN : Nous avons fêté l'arrivée de l'été en bonne compagnie avec le groupe « The Mooks », les Food-trucks Tzak-Tzak et Gandz'ter autour du Pechbusque Café.



EN SEPTEMBRE : La soirée de rentrée a été bien arrosée ; voire très humide. Malgré cela, votre présence, les différents foodtrucks, et nos animations nous ont réchauffé le cœur, et nous avons été ambiancés par Flying Stool, qui nous a proposé un concert formidable pendant que les enfants les plus courageux ont pu dompter le taureau mécanique. Nous ferons le nécessaire lors de nos prochains événements pour mieux vous protéger de la pluie.



EN SEPTEMBRE TOUJOURS : nous avons participé au forum des associations, et comme chaque année vous avez été nombreux à venir à notre rencontre ainsi qu'à celle des autres associations.

EN OCTOBRE : le repas du village s'est organisé autour des couleurs de l'Espagne. Vous avez été nombreux à participer et nous vous en remercions. Durant la soirée, des divertissements adultes et enfants ont été appréciés par les participants.

La clôture de la soirée s'est faite après avoir chauffé le dance-floor ! Merci à toutes et tous pour cette bonne ambiance de village ! Nous vous attendons aussi nombreuses et nombreux l'année prochaine !



EN NOVEMBRE : le groupe Trait d'union s'est produit dans l'église du village.

Et la traditionnelle soirée Beaujolais a permis à nos amateurs de rugby de visionner le match France – Argentine avec une belle victoire de nos Bleus !

Le foodtruck "Viens te gaufre" a régalé nos papilles et le Pechbusqu'café nous a sélectionné de très bons primeurs à siroter, tout en proposant des planches de charcuterie.



■ ASSOCIATIONS



LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS en 2025... à vos agendas ! Voici le planning prévisionnel :

Une pièce de théâtre nous sera proposée par la troupe Beblibop. Nous avons hâte de recevoir cette troupe d'artistes et espérons que cela vous tentera ; une excellente soirée en perspective, à coup sûr !

EN FÉVRIER : premier tournoi de Belote à Pechbusque. Rejoignez-vous nombreuses et nombreux, avec vos familles et amis, pour "taper le carton" !

EN AVRIL - MAI : vous retrouverez la traditionnelle Pech'course des enfants ainsi que la chasse aux œufs en collaboration entre le Comité des Fêtes, L'APE (association des parents d'élèves) et le Thé à la Pech'.

EN MAI : Notre caviste à Pechbusque « À court de vin ? » et le Comité des fêtes organiseront conjointement un « salon des vins » à la salle polyvalente. Venez découvrir des vins de la région et d'ailleurs. Le repas de midi sera proposé par les commerçants du village.

EN JUIN : la fête de l'été se tiendra le 20 juin pour célébrer en même temps la fête de la musique. Surprise appétissante et bonne ambiance au programme

VENDREDI 5 SEPTEMBRE : la fameuse soirée de rentrée (forcément au sec... on aura prévu tout ce qu'il faut !).

EN OCTOBRE : pour Halloween le comité des fêtes et le

Thé à la Pech' s'associeront pour vous faire une surprise qui vous fera mourir...de rire, de peur, ou d'amusement !

EN NOVEMBRE : 1^{er} LOTO du village, à la salle polyvalente. Si parmi-vous il y a des connaisseurs, pour l'organisation, la gestion des lots, les fournisseurs, n'hésitez pas à entrer en contact avec un des membres du comité actuel, ou sur comitedesfetes.pechbusque@gmail.com ; nous nous ferons un plaisir de vous accueillir.

D'autres projets sont dans les starting-blocks : concert de gospel ou journée de créateurs... des moments de partage pour tous les âges.

ET BIEN SÛR : toute l'année, nos Food-trucks du vendredi, sur la place devant l'école du village ainsi que lors de nos événements. Nous allons continuer cette tradition en 2025. Avec du renouveau pour régaler vos papilles.

MERCI pour votre participation à chacun des événements.



[comite_des_fetes_pechbusque](#)



[pechbusqueevents](#)

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous, on se retrouve pour festoyer à nouveau ensemble en 2025.

L'équipe du Comité des fêtes.

Mosaïque

DES NOUVELLES DE L'ASSOCIATION MOSAÏQUE

Depuis plus de vingt ans maintenant, l'association Mosaïque, ex foyer rural, propose une multitude d'activités variées aux habitants de la commune, enfants ados et adultes, et aux familles des villages alentours. Ces activités sont proposées à petit prix avec un encadrement par des professeurs diplômés, expérimentés et avec une très grande qualité de travail, d'investissement et de pédagogie.

L'équilibre financier est permis du fait des cotisations des

adhérents, d'une subvention de la mairie mais aussi du fait de l'implication de quelques personnes qui œuvrent dans l'ombre.

Le bureau de l'association est composé de Claire, nos 2 Florence, Florent, Karine, Laura, Marion, Maritza, Pascale, Elina et Sarah... et la porte vous est encore ouverte !

Nous cherchons de nouvelles personnes pour aider ou prendre le relais en douceur pour :

- chorale et/ou piano car Pascale bénévole actuelle

est également une des trésorières et a donc déjà une lourde charge administrative et comptable ;

- éveil sport & multisports car Claire bénévole actuelle n'a plus ses enfants à l'activité, le lien est donc plus complexe le mercredi avec Bruno et les familles ;
- gym car vous êtes beaucoup d'adhérent.e.s et on espère que ça dure.

Être bénévole référent d'une activité c'est idéal quand on y participe soi-même ou son enfant puisque l'idée est de suivre ce qu'il s'y passe et de faire le lien entre le prof, les adhérents de l'activité et le Bureau de l'association. Concrètement il s'agit de :

- être en lien avec le prof = "comment ça se passe?! des besoins?!", récupérer ses factures,
- lien avec les adhérents = récupérer les dossiers d'inscription et les classer en début d'année (parfois faire des relances), transférer des mails
- bureau association = participer à des réunions de temps en temps pour faire part de la vie de l'activité, ses événements particuliers, ses questions voire ses problématiques.
- Whatsapp = exprimer son avis sur diverses questions du quotidien pour une direction collégiale de l'association.

Le tout dans une ambiance conviviale et détendue tout en étant rigoureuse,

Chacun.e à son rythme et selon le temps qu'il ou elle peut offrir, accompagné.e par les "anciens" et Sarah.

Très bonne nouvelle, suite au forum des associations de 2024, le niveau d'inscription revient globalement à un niveau proche de l'avant pandémie, voire au-delà pour certains cours de gym à succès !

Au vu du nombre important sur certains créneaux, il a été décidé de doubler certains cours.

Les cours supplémentaires sont:

- Avec Ludovic lundi matin de 9h50 à 10h50 et 10h50 à 11h50...
- Avec David Lundi soir de 18h30 à 19h30 et 19h30 à 20h30
- Avec David Jeudi soir de 18h30 à 19h30 et 19h30 à 20h30...

MAIS ALORS ON PEUT FAIRE QUOI AVEC MOSAÏQUE ? PRESQUE TOUT... SAUF DE LA MOSAÏQUE

Voici les activités de l'association pour l'année 2024-2025 - détails et photos sur le site internet :

➤ le sport enfant avec

- l'éveil sportif pour les 3-4 ans avec Bruno de Sensactifs
- le multisports pour les 5 -7 ans & les 4-9 ans avec Bruno de Sensactifs
- le tennis pour les 5 / 10 ans avec Ludo
- la danse hip hop pour les 7 ans et plus avec Val et Rafaël de l'association LDanse

➤ le sport et le bien-être adulte avec

- une dizaine de cours de gymnastique (renforcement musculaire, stretching, cardio, gym du dos, gym douce, Pilates et Hatha yoga) avec David, Fanida, Ludo, Maguy, Maxime et Stéphanie
- la sophrologie avec Anne Petit
- l'accès aux 2 terrains de tennis
- la danse africaine avec Eric Flan et ses musiciens
- la danse moderne jazz avec Alexandra Soulages
- le théâtre d'impro avec Guillaume
- la musique avec
- cours individuels enfant/adulte de Piano (avec Xavier) et Guitare, saxophone, clarinette (avec Jines)
- la chorale (avec Xavier)

Vous pouvez retrouver toutes les infos pratiques, les programmes et les descriptifs des activités sur notre site internet www.mosaïque-pechbusque.org en cours de refonte et d'embellissement avec des photos et témoignages des profs grâce à l'aide précieuse d'Elio qui a fait quelques heures de bénévolat en service citoyen dans le cadre de ses études pour aider Sarah.

!! Notamment, nous cherchons des nouvelles personnes pour grossir le groupe de danse moderne ado adulte du lundi 19h10-20h10 et il reste quelques places pour le piano, le multisports, la danse hip-hop... demandez et venez essayer !

RAPPEL SUR LES PERMANENCES DE L'ASSOCIATION

Sarah n'est en présentiel à la maison des assos que les premiers mercredis du mois ou sur rdv. Elle reste joignable par mail pour toutes les questions de factures, demandes d'info diverses. Pour les demandes de séances d'essai et d'inscription, vous trouvez les fiches en téléchargement sur notre site internet et le mieux est de vous rapprocher de la personne bénévole référente de l'activité. Attention, la boîte mail n'est généralement pas traitée pendant les vacances scolaires.

Merci merci

Nous en profitons pour remercier l'équipe de la mairie de Pechbusque, ses agents et ses élus pour leur lien facilitant quant à la mise à disposition des locaux, leur implication dans la résolution des événements de la vie courante mais aussi des perspectives de projets et tout simplement pour leur disponibilité, réactivité et gentillesse.

Merci aussi à l'ALAE qui, malgré le nouveau changement d'équipe, a su s'adapter pour répondre à notre demande particulière de récupérer les enfants entre midi et deux et ainsi leur permettre de pratiquer l'activité tennis tant appréciée avec Ludo.

Enfin, merci aux autres associations de la commune pour leur participation au forum qui est devenu un moment incontournable annonciateur de la rentrée et des retrouvailles.

Forte de ces adhérents dont au moins la moitié habite la

■ ASSOCIATIONS

commune, l'association perdure grâce à la diversité de ses projets qui s'équilibrent les uns les autres. Ainsi, ce sont pas loin de 300 personnes qui profitent de ces activités de qualité à deux pas de la maison. Prendre un moment pour soi chaque semaine, pour se retrouver, se défouler, profiter d'une bulle sportive ou musicale... et toujours bien-être.

Enfin, n'oubliez pas, notre principal atout de durabilité et de communication c'est vous !

Rien de mieux que le bouche à oreille et les activités entre copains copines (quel que soit notre âge).



MOSAIQUE TENNIS

L'année 2024/25 a repris avec une quinzaine d'élèves et une vingtaine de familles de joueurs.

Grace à Ludovic GUENOT et grace au support de l'ALAE, les cours pendant la pause attirent un nombre constant d'élèves.

Des discussions sont toujours en cours avec la mairie pour la rénovation des terrains et la réparation de l'éclairage du terrain du bas.

Les cartes d'accès aux terrains de tennis sont toujours possibles en cours d'année. Il suffit de se rendre sur le site de MOSAIQUE pour avoir les détails

CONTACT ASSOCIATION MOSAIQUE

3 grand rue de la mairie, place Gilbert Chapuis
31320 Pechbusque

mosaique.pechbusque@gmail.com
www.mosaique-pechbusque.org

Thé à la Pech'

Cette année le Thé à la Pech' à eu la chance de vous recevoir lors de nombreux évènements :

- Grâce à M^{me} Géraldine Berger nous avons pu réaliser plusieurs cours de mangas que nous souhaitons reconduire l'an prochain. Une trentaine d'enfants de 8 ans à 15 ans ont pu apprendre les bases du dessin mangas.



- Fin Août nous avons organisé une après-midi et soirée avec pour thème le Japon. Des activités manuelles ont été présentée : origami, manga (M^{me} Géraldine Berger)... Pour manger un food truck nous a accompagné : « l'Encas d'Anko » et l'un des caviste d'« A court de vin ? » de Pechbusque nous a fait découvrir des alcools japonais. La soirée s'est fini par un cinéma plein air.



- Le week-end après Halloween, les membres du Thé à la Pech' ont reçu une quarantaine d'enfants et leur parents tout au long de l'après-midi pour des grands jeux, chasse aux trésors et Escape Game pour les 6 à 14 ans. Avec un film d'Halloween en fin d'après-midi.



- En novembre, nous avons accueilli à nouveau les enfants de la crèche et nous continuerons une fois par mois tout au long de l'année scolaire.



- Lors de trois soirées, l'association Toulouse Saké Club de M. Berthil Lauth caviste japonais et épicerie fine japonaise, nous a fait découvrir des sakés accompagnés de différentes saveurs, avec la charcuterie de la « Boucherie Terre d'Oc », des fromages de la « Crèmerie Canac Domange », du curry japonais fait maison et des chocolats « Criollo ».



- Grâce à M. Lauth nous avons pu entrer en contact avec M^{me} Marie-Constance Mallard, autrice et illustratrice des albums pour enfant « Violette Mirgue » et des romans pour enfants « Pastelle et le club de la violette ». Nous avons eu la chance de la recevoir le lundi 25 novembre au salon de thé. Toute l'école a eu le plaisir de la rencon-

trer, des tout-petits jusqu'aux adultes. Nous remercions la mairie de nous avoir aidé à financer ce projet.

- Cette année nous avons créé un Instagram pour le sa-



lon : thealapech. Nous allons essayer de le faire vivre pour vous donner le plus d'information possible.



Bien entendu en plus des gros événements nous continuons à vous recevoir pour des moments de détente avec de bons thés des « Saisons du Thé » et des pâtisseries faites maisons, des muffins, des cookies, des brownies, des crêpes, et pour les grandes occasions des couronnes de rois, des macarons, des cannelés, des buches de Noël...

Le tout à déguster devant un bon livre, manga, BD, ou en jouant à des jeux de société entre amis ou en famille, adaptés à tous âges.

Nous souhaitons remercier toutes les personnes qui nous aident : la mairie, les adhérents, le bureau de l'association et toutes les personnes qui nous rendent visite.

Nous désirons continuer à vous offrir des événements tout au long de l'année. Si vous avez des idées n'hésitez pas à nous les faire parvenir.

Nous vous rappelons les horaires :

Lundi : fermé • Mardi : 14h-18h
 Mercredi : 14h-18h • Jeudi : fermé
 Vendredi : 14h-19h • Samedi : 14h-19h
 Dimanche : 14h-18h
 Nous sommes fermés les jours fériés.

Au plaisir de vous y accueillir bientôt

Céline TROQUEREAU,
présidente de l'association Thé à la Pech'



CRÈMERIE CANAC DOMANGE

VOTRE CRÈMERIE VOUS ATTEND DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 13H ET DE 16H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 9H30 À 13H

POUR LES FÊTES DE NOËL NOUS SERONS EXCEPTIONNELLEMENT
OUVERT LE LUNDI 23 DÉCEMBRE ET LE 30 DÉCEMBRE DE 9H À 19H NON STOP
LE MARDI 24 DÉCEMBRE ET LE MARDI 31 DÉCEMBRE DE 9H À 18H NON STOP
FERMETURE LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1 JANVIER



VENEZ DÉCOUVRIR NOS PLATEAUX DE FROMAGES ET POURQUOI PAS DES COFFRETS CADEAUX D'ÉPICERIE FINE POUR ÉGAIER VOS REPAS DE NOËL. NOUS VOUS OFFRONS UN LARGE ÉVENTAIL DE FROMAGES POUR VOS FÊTES, ALLANT DES CLASSIQUES AUX SPÉCIALITÉS MAISON COMME LE BRIE TRUFFÉ ET LE RÉGAL BOURGUIGNON...
À LA CRÈMERIE CANAC DOMANGE, NOUS NOUS ENGAGEONS À VOUS PROPOSER LE MEILLEUR.



CRÈMERIE CANAC DOMANGE
77 ROUTE DES PYRÉNÉES
RÉSIDENTE BELLES VUES
31320 PECHBUSQUE
0669629146

CRÈMERIE CANAC DOMANGE LA CRÈME DE LA CRÈME



à COURT de Vin?

Récemment, notre nouvelle cave "À Court de Vin" a ouvert ses portes sur les coteaux de Pechbusque. **Que vous recherchiez des vins d'auteurs, de bonnes affaires ou des cuvées d'exception, n'hésitez pas à venir nous rencontrer.**

Vous trouverez dans nos caves une large gamme de vins, Champagnes, bières, spiritueux et boissons sans-alcool.

Nous proposons différents services tels que les soirées d'initiation à la dégustation, des animations avec des vignerons, un service pour les comités d'entreprises ou encore la location de tireuses à bière pour vos événements.

L'organisation de soirées à thème avec les autres commerçants du centre commercial sont fréquemment organisées alors n'attendez plus et venez découvrir notre sélection.

☎ 09-88-44-01-59
🌐 www.lacourdesvins.fr
📍 77 Route des Pyrénées, Pechbusque





Horaires:
d'ouverture du
mardi au samedi de
9h à 13h et de 16h à
19h30
Contact : 05 61 62 71 31

Gault & Millau | **ARTISAN**

Votre boucherie charcuterie à Pechbusque vous propose une sélection de viandes fraîches sélectionnées pour leur qualité. Vos bouchers charcutiers sont très attentifs dans le choix de leurs produits. Les viandes sont exclusivement issues de producteurs locaux, ce qui permet de vous garantir leur origine, la traçabilité, la qualité et le goût.

- Volaille (Ariège, Landes)
- Veau (Pyrénées)
- Bœuf (Gers, Pyrénées, Gascon)
- Porc (La Chalosse, Ariège, porc noir de Bigorre)
- Agneau (Label rouge, berger des Pyrénées)

Grâce à un savoir-faire une maîtrise artisanale des viandes, nous avons pour volonté de vous offrir des produits d'exception et à la qualité assurée.

Votre boucherie charcuterie à Pechbusque vous propose chaque semaine des spécialités selon les saisons : viandes marinées, brochettes, poulet rôti, pintades farcies, filets mignons farci au pruneaux, cuisse de poulet désossée aux girolles...

Nous faisons également notre foie gras maison mi cuit.

Nous vous conseillons afin de vous orienter vers le produit le plus adapté à vos envies.

Maison De Oliveira



Depuis 1987, la Maison De Oliveira régale ses clients avec des pains et douceurs artisanales, fruits d'un savoir-faire familial.

Notre nouveau magasin de Pechbusque, ouvert depuis le 17 septembre 2024, vous accueille du lundi au samedi de 6h30 à 20h, et le dimanche de 7h à 14h.

Venez découvrir le goût de la tradition dans une ambiance chaleureuse !

7 Rte des Pyrénées, 31320 Pechbusque
Tel : 05.61.21.38.12

ARTISANS ET COMMERCES DE PECHBUSQUE



LE GRAND PANIER BIO

L'épicerie des coteaux

Mathilde et toute son équipe sont heureux de vous accueillir dans leur magasin bio. Soucieuse de la satisfaction de ses clients, l'équipe a le plaisir de vous faire découvrir un large choix de produits de qualité au prix le plus juste. Sans oublier, un large choix de produits locaux provenant des agriculteurs passionnés de notre région !



Du lundi au samedi :
9h30 - 19h45
Dimanche :
9h30 - 12h45

 07 71 49 87 92
epicerie31320@gmail.com

 Retrouvez nous sur notre réseau sociaux :
legrandpanierbiodescoteaux

A bientôt !



Service Technic Gaz



A propos de nous

L'entreprise Service Technic Gaz située à Pechbusque dans la Haute-Garonne est spécialisée dans l'entretien, le dépannage ainsi que le remplacement de chaudières à gaz.

Créée en 1974, nous mettons à votre disposition plus de 40 ans d'expérience dans le domaine de l'entretien des appareils fonctionnant au gaz.

Profitez aussi d'un contrat d'entretien de chaudières que nous proposons, grâce auquel nous veillerons à l'entretien et au bon fonctionnement de votre unité durant toute l'année.

Entretien

Nous réalisons l'entretien de vos chaudières, chauffe-eaux et toute unité gaz dont vous disposez.

Dépannage

N'hésitez pas à nous contacter pour toute panne ou dysfonctionnement de votre chaudière ou chauffe-eau.

Remplacement

Nous intervenons aussi pour le remplacement de votre ancienne unité de gaz afin de mettre en place la nouvelle, l'installation de pompes à chaleur et de climatisation.

Notre zone d'intervention

Situés à Pechbusque dans la Haute-Garonne, nous sommes en mesure d'intervenir aussi à Toulouse sud-est, de Aucamville à Portet-sur-Garonne en passant par L'Union, Balma, Castanet, Toulouse, Saint-Orens, Toulouse Rangueil etc...

Nos coordonnées

Téléphone
05 61 73 21 98

E-mail
bertrandbilotte@gmail.com

Internet :
<https://stg-bilotte-chauffagiste31.fr/>

06 30 07 23 07

Adresse : 17 rue Elise Deroche 31120 Pechbusque

L'IA générative : opportunité ou risque ?

L'intelligence artificielle (IA) est devenue un sujet incontournable dans notre quotidien. Elle transforme profondément notre société. Elle est présente dans de nombreux aspects de notre vie quotidienne, des assistants vocaux (ex. Siri d'Apple, Alexa d'Amazon ou Google Assistant...) aux recommandations de produits et de services en ligne. Parmi les différentes formes d'IA, l'IA générative suscite un intérêt particulier. En effet, si l'IA est connue depuis les années 1950, l'IAG représente une évolution récente et significative depuis fin 2022, utilisable directement par le grand public. ChatGPT est un exemple emblématique.

Mais que signifie réellement cette avancée technologique pour les familles et la société ? Est-ce une opportunité ou une menace ?

Qu'est-ce que l'IA générative ?

L'IA générative (IAG) est une branche de l'intelligence artificielle. Elle se caractérise par la création de contenu sous plusieurs formes : texte, image, audio et même de la vidéo. Pour cela, elle répond à des requêtes (appelées prompts) et peut se baser sur différents types de contenus quelque soit le média... Elle est capable aussi d'assurer des traductions dans de multiples langues et peut générer des codes conduisant au développement de multiples applications. Elle utilise des algorithmes en se basant sur des modèles à partir de grandes quantités de données.

L'IA générative chez les jeunes

Les jeunes sont particulièrement réceptifs aux nouvelles technologies, et l'IA générative ne fait pas exception. Selon un sondage réalisé par Milan Presse et CSA, 90 % des adolescents âgés de 13 à 17 ans ont déjà entendu parler de l'intelligence artificielle, et 70 % affirment qu'ils sont capables de définir ce qu'est l'IA.

Un tiers des adolescents définissent l'IA comme un système susceptible de remplacer l'être humain. Ils voient l'IA comme une aide pour les devoirs, un moyen d'obtenir des réponses à des questions qu'ils n'oseraient pas poser à un adulte, et un outil pour créer des photos et des vidéos amusantes. Cependant, ils sont également conscients des risques, comme la diffusion de fausses informations (deepfakes).

Opportunités et risques

L'IA générative offre de nombreuses opportunités, mais elle présente également des risques qu'il est important de considérer.

Opportunités

- Innovation et efficacité : L'IA générative peut stimuler la créativité et l'innovation. En effet elle peut automatiser de nombreuses tâches, permettant aux humains de se concentrer sur des activités plus créatives et stratégiques.

- Accessibilité : L'IA peut rendre la création artistique et intellectuelle accessible à un plus grand nombre de personnes, démocratisant ainsi ces domaines.

- Ouverture à l'international : L'IA permet de s'affranchir de la barrière des langues avec la traduction simultanée à portée de son smartphone.

Risques

- Éthique et propriété intellectuelle : Qui possède les droits sur les créations générées par l'IA ? Cette question soulève des défis éthiques et juridiques.

- Qualité et authenticité : Bien que l'IA puisse générer des contenus impressionnants, la qualité et l'authenticité peuvent varier. Il est important de vérifier et de valider les résultats.

- Emploi : L'automatisation de certaines tâches créatives pourrait entraîner des pertes d'emplois dans certains secteurs et la création ou redéfinition de nouveaux métiers.

L'IA générative et les défis sociétaux

L'IA générative pose des défis sociétaux importants qu'il est essentiel d'aborder, notamment sur les plans de l'éthique, de la protection des données et de l'impact environnemental. D'un point de vue éthique, l'IA n'est ni bonne ni mauvaise par nature, mais son utilisation dépend des principes qui la guident. Il est crucial de garantir l'équité dans son accès, d'éviter les biais, d'assurer la transparence des décisions et de définir les responsabilités. De plus, elle doit respecter les droits humains fondamentaux.



Illustration créée par ChatGPT d'un chien avec des lunettes et lisant Pechbusqu'info.

et s'accompagner d'un consentement éclairé des utilisateurs pour l'utilisation de leurs données, tout en sensibilisant le public à ses enjeux.

En ce qui concerne la protection des données, il est impératif de garantir la confidentialité des utilisateurs, de sécuriser les systèmes contre les cyberattaques et de stocker les informations de manière sûre. La collecte des données doit être limitée au strict nécessaire et respecter scrupuleusement les réglementations en vigueur pour renforcer la confiance des utilisateurs.

Enfin, l'impact environnemental de l'IA est une préoccupation majeure. La réduction de la consommation énergétique des centres de données, l'utilisation d'énergies renouvelables et l'optimisation des algorithmes sont autant

de solutions pour atténuer cet impact. Il est également essentiel de concevoir des systèmes éco-responsables, de limiter les déchets électroniques et de sensibiliser les utilisateurs à l'empreinte écologique de l'IA. Ces défis nécessitent une réflexion collective pour garantir un développement durable et équitable des technologies d'IA.

Conclusion

L'IA générative est une technologie prometteuse qui ouvre de nouvelles possibilités dans de nombreux domaines. Cependant, il est crucial de l'utiliser de manière responsable et éthique. En comprenant les opportunités et les risques associés, nous pouvons tirer le meilleur parti de cette technologie tout en minimisant ses impacts négatifs.

Les Savoirs du Campus Toulouse Rangueil : l'Université du Temps Libre ouvre ses portes

Envie de découvrir, d'apprendre et de partager dans un cadre convivial ? Curieuses et curieux de sciences, passionnés d'histoire ou férus de numérique, cette annonce est pour vous !

L'Université du Temps Libre, implantée à l'Université Toulouse III - Paul Sabatier, vous propose des conférences passionnantes animées par des experts dans leurs domaines, pour rendre l'accès au savoir pour tous une véritable réalité et démocratiser les sciences. Histoire des sciences, climat, biodiversité, intelligence artificielle... chaque thématique est une invitation à explorer, apprendre et échanger.

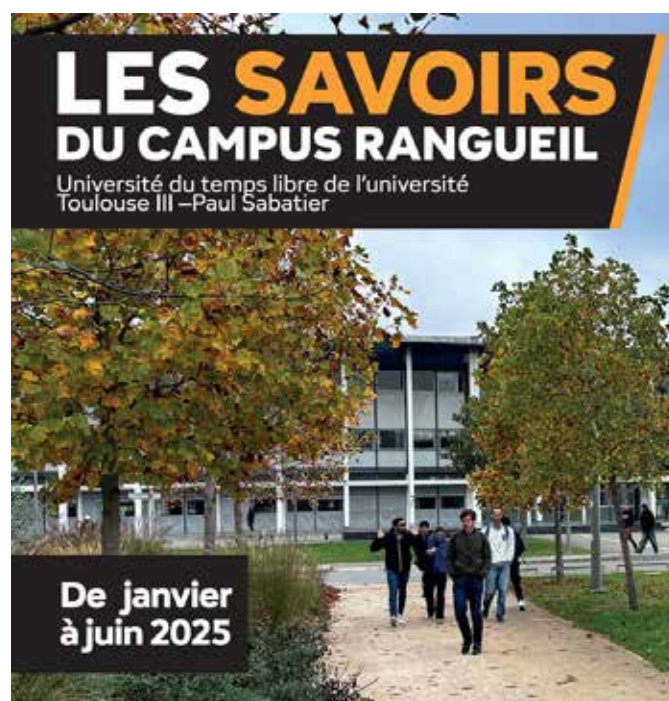
Les sessions, limitées à 25 participants, offrent un cadre intime et interactif, propice aux questions et aux partages d'idées.

Ouvert à tous, sans condition d'âge ni prérequis, l'UTL permet à chacun de rester acteur de son développement personnel et intellectuel, en continuant à explorer et enrichir ses connaissances tout au long de la vie.

Venez découvrir, questionner, apprendre et rejoindre une communauté où chaque découverte contribue à votre épanouissement !

Plus d'infos et inscriptions sur
univ-tlse3.fr/savoirs-campus-rangueil

À très vite pour partager la science autrement !





Les Virades de l'espoir
pour vaincre la mucoviscidose



PRÉSENTATION DE LA VIRADE D'ESPANÈS

LA MUCOVISCIDOSE

En France, plus de 7 500 patients sont atteints par cette **maladie génétique grave** qui détruit progressivement les poumons. **Une personne sur 30** est porteuse saine, sans le savoir, d'une **mutation sur le gène CFTR** responsable de la maladie. Tous les 3 jours, un enfant naît atteint de mucoviscidose.

MALADIE GÉNÉTIQUE INVISIBLE

La mucoviscidose est la plus répandue des maladies rares. C'est une **maladie génétique grave qui touche principalement les voies respiratoires et le système digestif**.

La mucoviscidose provoque un épaississement du mucus qui tapisse les bronches et le pancréas, ce qui favorise **infections pulmonaires et troubles digestifs**. Elle entraîne une **insuffisance respiratoire** sévère et évolutive, contraignant à une vie quotidienne astreignante.

DES SOINS LOURDS POUR LES PATIENTS



2 h de soins quotidiens en période « normale » (kinésithérapie respiratoire, aérosols, antibiothérapie, etc.)



6 h de soins par jour en période de surinfection



+ de 20 médicaments en moyenne par jour (et + de 30 médicaments en période de surinfection)

L ASSOCIATION

Créée en 1965 par des parents de jeunes patients et des soignants, l'association Vaincre la Mucoviscidose se consacre à l'accompagnement des malades et de leur famille dans chaque aspect de leur vie bouleversée par la maladie.

Ses 4 missions prioritaires :



Guérir la mucoviscidose en finançant la recherche et notamment en soutenant les laboratoires et les hôpitaux



Vivre mieux avec la mucoviscidose en améliorant la qualité de vie des patients



Soigner la mucoviscidose en améliorant la qualité des soins



Informer les parents, les patients et **sensibiliser** le grand public à la lutte contre la mucoviscidose

QUELQUES CHIFFRES

- 5 000 bénévoles actifs investis toute l'année et 30 000 bénévoles durant les Virades de l'espoir
- 29 délégations territoriales
- Plus de 6 200 adhérents

87 %

des ressources reposent sur la générosité du public

Cela confère à l'association une indépendance totale. Vaincre la Mucoviscidose porte librement la parole des malades et de leurs familles auprès des pouvoirs publics, ce qui lui permet d'assumer ses positions et ses revendications.

LES VIRADES DE L'ESPOIR

Ces événements festifs et solidaires sont organisés dans toute la France chaque dernier week-end de septembre par notre réseau de bénévoles. Les Virades de l'espoir permettent de collecter des fonds pour la lutte contre la mucoviscidose et de sensibiliser le grand public à cette maladie. C'est la première source de collecte de fonds de notre association.


+ de **5 000**
bénévoles réguliers


+ de **300**
Virades de l'espoir organisées
partout en France


1985

Depuis leur création il y a plus de 35 ans,
les Virades de l'espoir donnent à
Vaincre la Mucoviscidose les moyens
de poursuivre son combat
contre la maladie.


Près de **5 M€**
collectés chaque année

LA VIRADE D'ESPANÈS

LA PETITE HISTOIRE

Eté 2008, quelques semaines après la naissance de leur petit garçon, un coup de fil, un RDV à l'hôpital, une vie qui prend une autre tournure... Laure et Rémy apprennent que leur fils est atteint de la Mucoviscidose.

L'incompréhension, le sentiment d'injustice, l'espérance de vie, démarrage des traitements, à la recherche d'un kiné pour un accompagnement à vie, insuffisance pancréatique, génétique, cas rare, forme grave et sévère... difficile d'ingérer toutes ces informations mais pas le choix, Lucas, lui, ne demande qu'à croquer la vie, et fait comprendre très rapidement que tout ce qu'il faut prendre, il faut le vivre à 100%.

Alors Au combat ! Pour lui et tous les petits et grands Mucos ! Aidons à financer la recherche et les centres de soins pour améliorer leur quotidien, faire reculer la maladie et espérer gagner des années de vie ...

C'est donc entourée de voisins devenus amis que la team s'est créée au printemps 2015 pour organiser leur première Virade dans leur petit village d'Espanès.

LA TEAM

RESPONSABLE DE LA VIRADE : Valérie LANTA

EQUIPE ORGANISATRICE: Monique CAZABAN, Caroline MUSSO, Nadine et Rémy SYLVESTRE, Stéphanie GIRARD, Marie SIRLIN, Béatrice LE GALL, Jacques LANTA, Aurélien CAZABAN, Laurent Vallée, Laure et Rémy GOULPIE

+ 80 BÉNÉVOLES SUR LE WEEK-END



VOTRE AIDE



ON A TOUS À Y GAGNER !



		CE QUE VOUS OBTENEZ EN RETOUR...	
CE QUE VOUS APPORTEZ À VAINCRE LA MUCOVISCIDOSE...		UN REÇU FISCAL	UNE VISIBILITÉ SUR LES VIRADES DE L'ESPOIR
MÉCÉNAT D'ENTREPRISE	 un don financier par chèque ou virement	OUI Le mécénat d'entreprise vous donne droit à une réduction d'impôt sur les sociétés de 60% du montant de votre don, dans la limite de 20 000 € ou de 0,5% du chiffre d'affaires annuel hors taxes.	 Modérée Exemple : apposition de votre logo sur une plaquette
	 un don en nature Exemples : ravitaillement sur les courses, restauration sur les villages, lots, soutien logistique ou humain, animation, etc.		
SPONSORING	 un soutien financier en échange d'une contrepartie à visée publicitaire.	NON Le sponsoring ne peut donner lieu à l'émission d'un reçu fiscal. L'association vous envoie une note de débit équivalente à une facture.	 Forte Exemple : espace publicitaire important mis à votre disposition, votre logo sur des supports distribués en masse
MOBILISATION	 un produit-partage Vous reversez une partie des bénéfices d'un de vos produits ou services à l'association, sans en augmenter le prix.	OUI Si vous vous engagez en amont à verser un montant minimum de don.	 Selon votre engagement
	 L'inscription de vos collaborateurs à une Virade de l'espoir Abondement des kilomètres parcourus	NON pour l'inscription OUI pour votre abondement	



Mécénat ou sponsoring/ parrainage ?

- On parle de mécénat lorsqu'une entreprise réalise un don au profit d'une association et bénéficie d'un reçu fiscal en retour. Dans ce cas, l'entreprise mécène n'attend pas d'autres contreparties (sauf légères, représentant moins de 25% du montant de son soutien) car le reçu fiscal constitue un avantage important.
- Si l'entreprise souhaite des contreparties équivalentes à son soutien financier, elle s'inscrit dans une démarche de **sponsoring ou parrainage** et ne peut bénéficier d'un reçu fiscal. L'entreprise justifie alors comptablement sa dépense en charge de publicité.

FAIRE UN DON : <https://virades.collectemuco.org/project/espanes>

Histoire de Cassoulet

Pour disserter sur le Cassoulet mieux vaut s'installer en conclave telle une assemblée de cardinaux pour élire un nouveau pape, et mettre à l'abri les oreilles fragiles. Chacun défendant le lieu d'origine, la formule idéale, les palabres risquent d'être animés. En tout cas, nul conteste aujourd'hui qu'en terre d'Aude, on dispose, sous la main, d'éléments essentiels à la préparation du Cassoulet : les haricots, la viande, la cassole.

Il est notoirement établi que le premier « estouffat » de mouton amené en Carcassès par les Arabes, a mijoté avec des fèves blanches. La terre d'Issel prisée par les potiers, fit naître une véritable industrie dans ce village proche de Castelnaudary. Aujourd'hui le joli village d'Issel vit à l'abri des modes et des bruits, orphelins de ses potiers. Il n'empêche ; l'on pencherait volontiers pour que le Cassoulet premier soit celui de Castelnaudary. La mère Clémence qui en son temps fit courir le tout Paris gourmand, n'admettait sur le sujet aucun compromis « on entre en Cassoulet comme on entre en religion » mais il faut quand même du temps, de la patience un certain recueillement

et ces petits riens qui, sous une main experte changent tout.

Les lingots de Mazères, les couennes et les pieds, la saucisse, les travers de porc, et les confits de canard, ont besoins d'être doucement chauffés... du temps beaucoup de temps.

Sous la croûte dorée se cachent alors des fumets et des saveurs incomparables.

Des vitamines aussi ! Vous en doutiez ?

Tandis que la dernière cassole n'en finit plus de mijoter les palabres continuent sur les bienfaits du Cassoulet de Castelnaudary !

La recette

Préparation : 1 h 30

Cuisson : 3 h

Pour 6 personnes :

- > 750 g de haricots blancs du Lauragais type lingot
- > 4 oignons, 4 carottes, 8 gousses d'ail, 3 clous de girofle
- > 200 g de couenne
- > 150 g de lard salé
- > 500 g d'épaule de Porc
- > 500 g de « Coustellous » (Travers de Porc)
- > 300 g de jarret de porc
- > 6 saucisses de Toulouse
- > 3 cuisses d'oie confites ou de canard ou 6 manchons
- > 2 cuillères à café de tomate concentrée.
- > 1 bouquet garni
- > sel, poivre



- 1 Commencez la préparation du cassoulet la veille, voire l'avant-veille.
- 2 Laissez tremper les haricots dans de l'eau toute une nuit avec deux carottes, un oignon, et du thym. Le lendemain, égouttez-les.
- 3 Faites-les cuire dans une casserole d'eau froide avec les légumes de trempage de la veille.
- 4 Porter à ébullition pendant 5 min. Égouttez et réservez (garder la garniture).
- 5 Épluchez les oignons et les carottes, puis coupez-les en grosse brunoise.
- 6 Hacher l'ail, et piquez trois quartiers d'oignons avec les clous de girofle.

- 7 Découpez les morceaux de couenne et le lard en dés, l'épaule de porc en morceaux et les coustellous.
- 8 Faites revenir dans de la graisse de canard l'épaule de porc, les coustellous, le lard salé, les jarrets découpés et les couennes.
- 9 Ajouter les carottes, les oignons, la garniture de trempage, l'ail, le bouquet garni, la tomate concentrée et les haricots.
- 10 Laisser bien colorer et couvrir d'eau bouillante à hauteur. Saler légèrement mais soyez généreux en poivre. Laissez cuire à petite ébullition pendant 1h30 à couvert. Écumez régulièrement à l'aide d'une écumoire (très important).

11 Pendant ce temps, coupez les cuisses d'oie ou de canard en deux. Faites fondre un peu de graisse de confit d'oie dans une poêle chaude. Faites-y colorer successivement les cuisses et les saucisses de Toulouse pendant quelques minutes. Réservez les viandes, mais ne jetez pas leur jus de cuisson.

12 Préchauffez le four à 150°C. Dans une cassole ou un plat creux en terre cuite allant au four, disposez les morceaux de couenne, le lard et le jarret. Versez environ un tiers des haricots cuits, plantez-y les cuisses d'oie, os vers le haut et les saucisses de Toulouse. Recouvrez du reste de haricots blancs et de toute la garniture (épaule, coustellous, etc...)

13 Ajoutez enfin le bouillon et le jus de cuisson des viandes. Enfouissez pour 1h30 h environ. Arrosez de bouillon de temps en temps pour éviter que les haricots ne se dessèchent, et surveillez régulièrement. Pendant la cuisson il se formera sur le dessus de la

cassole une croûte marron dorée qu'il faudra enfoncez à plusieurs reprises (les anciens disaient 7 fois). Après cuisson, vous n'avez plus qu'à le servir délicatement sans le remuer, il n'en sera que meilleur et n'hésitez pas à en reprendre !

A vos fourchettes et bon appétit !

Conseil du sommelier

Un grand plat aussi roboratif que « gargantuesque », tout en volume chair et saveurs sera accompagné toujours d'un vin rouge, de préférence jeune et tonique, ou encore charnu et velouté mais toujours très structuré.

Pour un accord régional, les vins du Sud-Ouest (Madiran, Cahors) sont de mise.

Corbières, Malepère, Cabardès pour les Languedoc feront aussi l'affaire.

INTERCO'

SiCoval
Communauté
d'agglomération du Sud-Est
Toulousain

Planter, semer, pailler, composter... Ça vous botte ?

« Qui plante un jardin, plante le bonheur ! »
Voilà un proverbe chinois, plein de promesses.

Oui mais comment ? Avons-nous toujours les bons réflexes, les techniques les mieux adaptées ? Choisir le bon moment, le lieu idéal. Améliorer le sol, aménager une haie sèche, installer un composteur...

En résumé, adopter les meilleures pratiques pour un jardin en pleine forme tout en limitant son entretien !

Pour en savoir plus, participez aux ateliers thématiques organisés au jardin pédagogique de la déchèterie de Montgiscard tout au long de l'année 2024-2025.

Ateliers gratuits et ouverts à tous. Une paire de bottes, une paire de gants, une tenue adaptée et le tour est joué ! Le matériel de jardinage est fourni. Attention ! l'inscription est obligatoire car le nombre de places est limité.

En savoir plus : https://decoset.fr/app/uploads/2024/09/Programme-animations-2024-2025_Decoset.pdf



Changement d'horaires des 3 déchèteries

À partir du 1^{er} novembre 2024, de nouveaux horaires et jours de fermeture sont mis en place sur l'ensemble des déchèteries du territoire afin de faciliter l'accès à ces sites.

Retrouvez les nouveaux horaires pour chacune des déchèteries, mis en application à compter du 1^{er} novembre 2024 :

<https://decaset.fr/actualites/les-horaires-de-vos-decheteries-evoluent/>

Ramonville

du Lun. au Mer. 09h00-12h15
13h45-18h00
Jeu. Fermé
Ven. 09h00-12h15
13h45-18h00
Sam. 09h00-18h00
Dim. 09h00-12h15
13h45-17h30

Pour protéger vos installations
et limiter votre impact sur
l'environnement

Adoptez le bon réflexe,
Pas de lingettes
dans les toilettes !



Je fais peut-être pas
peur comme ça, mais
attendez de voir les
dégâts que je peux
faire !

Direction Eau et Assainissement
Service exploitation assainissement :
05 62 24 29 29
direction-eauassainissement@sicoval.fr

Sicoval
Communauté
d'agglomération du Sud-Est
Toulousain

Adoptez le bon réflexe, pas de lingettes dans les toilettes !

Plus de 70 % des interventions sur le réseau public d'assainissement sont dues aux lingettes et autres produits à usage unique.

Les lingettes vous simplifient la vie au quotidien, mais elles représentent un risque pour les installations d'assainissement et le milieu naturel si elles sont jetées dans les toilettes :

- elles risquent de **boucher les canalisations**, causant des remontées d'eaux usées chez vous ou votre voisin ;
- elles peuvent **provoquer des pannes et le déversement d'eaux usées dans le milieu naturel** quand elles atteignent la station d'épuration.

Adoptez le bon réflexe : pas de lingettes dans les toilettes ! Les lingettes, c'est dans la poubelle.

Plus d'infos : <https://www.sicoval.fr/habiter/eau-et-assainissement/rejeter-des-eaux-usees-impactant-moins-l'environnement/>

info tisséo

tissé

TAD 119
 Ramonville / Aureville - Castanet-Tolosan - Goyrans - Lacroix-Falgarde - Mervilla
 Pechbusque - Rebigue - Vieille-Toulouse - Vigoulet-Auzil

Principe, jours et horaires de fonctionnement

Au départ de Ramonville Métro, du lundi au samedi, le TAD 119 effectue les départs suivants :

06:00	06:30	07:00	07:35	08:10	08:45	09:20	10:00	10:40	11:20
12:00	12:40	13:20	14:00	14:40	15:20	16:10	16:50	17:30	18:10
18:40	19:20	20:00	20:40	21:30	22:30	23:30	00:30		

Le dimanche de 6 h 30 à 0 h 30 avec un départ toutes les heures.

Il complète les lignes régulières L6, 56, 81 et 82 lorsque celles-ci ne vous permettent pas de réaliser vos déplacements (pas de ligne régulière sur votre parcours ou pas de bus à l'heure de votre déplacement) ; vous ne pouvez pas emprunter un TAD si un bus effectue votre trajet à un horaire situé entre 15 mn avant et 15 mn après l'horaire du TAD. Seuls les arrêts sont fixes : l'itinéraire est défini par le conducteur en fonction de l'ensemble des réservations pour un horaire donné.

Les déplacements peuvent être effectués via une correspondance avec une ligne de bus ou un nouveau TAD.

Pour réserver

Au départ de Ramonville, le déplacement en TAD se fait sans réservation, présentez-vous directement au quai d'embarquement 5 minutes avant l'heure de départ muni de votre titre de transport. Dans tous les autres cas la réservation est obligatoire :

- soit par internet via le calculateur d'itinéraire de **tisseo.fr**
- soit par téléphone, au minimum 2 h avant le départ au **05 34 35 05 05** (coût d'un appel local).

Pour réserver un trajet avant 8 h 30, il est indispensable de réserver la veille avant 22 h. Les groupes de plus de 5 personnes ne sont pas autorisés sur les TAD.

Pour vous déplacer

Lors du départ, rendez-vous au plus tard à l'heure exacte et à l'arrêt convenus lors de votre réservation (sauf pour Ramonville Métro). Compte tenu de l'itinéraire variable du TAD vous pourrez avoir une attente de quelques minutes (10 au maximum). Attention : les voyageurs absents de l'arrêt à l'arrivée du TAD ne sont pas attendus. Le TAD 119 s'utilise avec l'ensemble des tickets et titres Tisséo.

Lors de la montée dans le véhicule, validez votre titre, si vous n'en avez pas le conducteur vous en vendra un. Les petits colis et bagages à main pouvant être portés sur les genoux par une seule personne sont acceptés.



Annonces

Vous désirez faire paraître une publicité dans Pechbusqu'info ?

Cela est désormais possible suivant les tarifs ci-dessous :

¼ de page noir et blanc	100 €
½ page noir et blanc	150 €
Page noir et blanc	250 €
Page couleur	300 €

Contact mairie de Pechbusque

Commerces de Pechbusque

VOTRE NOUVEAU CAVISTE À PECHBUSQUE

à COURT de Vin?

77 ROUTE DES PYRÉNÉES

DU MARDI AU SAMEDI
10H-13H 16H-20H
DIMANCHE
10H-13H

RETROUVEZ NOUS ICI :



06 88 85 78 54
CONTACT@ACOURTDEVIN.FR

LE GRAND PANIER BIO

L'épicerie des coteaux

Du lundi au samedi :
9h30 - 19h45
Dimanche :
9h30 - 12h45

07 71 49 87 92
epicerie31320@gmail.com

Retrouvez nous sur notre
réseau sociaux :
legrandpanierbiodescoteaux



**BOUCHERIE CHARCUTERIE
TRAITEUR**

Ouverte du mardi au samedi de 9h à 13h
et de 16h à 19h30
Tél : 05 61 62 71 31



BOULANGERIE PATISSERIE

Ouverte du lundi au samedi de 6h0 à 20h
Le dimanche de 7h à 14h
Tél : 05 61 21 38 12



CRÈMERIE CANAC DOMANGE

VOTRE CRÈMERIE VOUS ATTEND DU MARDI AU SAMEDI DE 9H À 13H ET DE 16H30 À 20H
LE DIMANCHE DE 9H30 À 13H

POUR LES FÊTES DE NOËL NOUS SERONS EXCEPTIONNELLEMENT
OUVERT LE LUNDI 23 DÉCEMBRE ET LE 30 DÉCEMBRE DE 9H À 19H NON STOP
LE MARDI 24 DÉCEMBRE ET LE MARDI 31 DÉCEMBRE DE 9H À 18H NON STOP
FERMETURE LE 25 DÉCEMBRE ET LE 1 JANVIER



État Civil

Naissance 2024

GUENA ANGELE' Léo, Jacopo 20/10/2024

Décès 2024

BONNEBOUCHE Jean René..... 29/10/2024

Mariage 2024

MAQUE Didier / DIVOUX Muriel 20/07/2024

WITMEYER Maxime / VIVES Jessica..... 03/08/2024

DEFERNE Loïc / MERLANE Claudia 12/10/2024

Praticiens et Services à la Maison des côteaux de Pechbusque 2024

PRATICIENS et SERVICES	NOM	TELEPHONE	MAIL
Maison d'Assistante Maternelle	LABAT-GEST Sophie	05 61 75 16 95	www.mamlesenfantsdabord.fr
	JOURDA Julie		
	RACAUD Delphine		
	RAVET Romain		
Centre de bien être/Centre de beauté	LAUDINAT Marielle	06 83 36 09 10	www.peignoirretkimono.fr
Cabinet d'orthophonie	SEVOZ Maguelone	06 65 46 65 94	
Médecine Générale/ Médecine du sport	DONATI Georges	05 61 75 19 79	
Médecine Générale	DE BOUSSINEAU Thierry	05 61 75 19 79	
Cabinet Infirmier	BARONE QUASIMODO Corine	06 14 77 14 04	
	BASDEVANT Carole		
	JEAMBRUN François		
Cabinet d'ostéofluidique	RAIMBEAUX Alexandra	07 85 05 61 86	
Cabinet de Psychomotricité	LEFEBVRE Claire	06 33 62 79 31	
	RAUD Elodie		
Cabinet de kinésithérapie/massage	DOUSSINET Julien	06 61 80 87 26	
	CANONGE Karine	06 03 17 25 19	
Cabinet de podologie (semelles ortho)	COUDERC Lucie	06 30 14 33 50	
Cabinet de psychologie/sophrologie	HUGUENARD Véronique	06 95 23 18 88	
	TINCRES Emilie	06 52 54 31 19	
Sophrologue	PETIT Anne	07 67 92 26 47	
Cabinet d'ergothérapie	JALADE Sophie	06 83 84 72 75	www.ergojalade.fr
Cabinet dentaire	FEUERSTEIN David	05 61 23 42 71	
Cabinet d'orthoptie	GOEURY Diane	07 64 31 86 23	
	DELMAS Marie		
Psychomotricité	HUGUET Mélanie	06 33 62 79 31	www.toulouse -psychomotricite.fr
	MAGRET Julia		



À votre service :

Ouverture de la mairie au public :

Lundi : 14h - 19h

Mardi : 8h30 - 12h30

Mercredi : 8h30 - 18h

Jeudi : 8h30 - 12h30

Vendredi : 8h30 - 12h30

05 61 73 37 54

En cas de problème vous pouvez contacter la mairie au **06 18 03 95 09**

Fermeture le lundi 23 décembre 2024 et le vendredi 30 mai 2025 (pont de l'Ascension).

Numéros utiles

Taxi bus : 0 800 929 929

SAMU : 15

Pompiers : 18

Gendarmerie : 17

Garde médicale : 0805 85 31 31

ERDF Dépannage : 09 726 750 31

Gaz (GRDF) Urgences : 0 800 473 333

Ecole : 05 61 75 60 27

SICOVAL (eau, assainissement, déchets) :
0 805 400 605

Préfecture (serveur) : 08 36 67 31 00

Démarches administratives :
www.haute-garonne.pref.gouv.fr

Déchetterie pour les habitants à Ramonville

NOUVEAUX HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h15 • 13h45 - 18h

Samedi : 9h - 18h

Dimanche : 9h - 12h15 • 13h45 - 17h30

Fermeture le jeudi

